



HAL
open science

Réformes monétaires tardo-romaines à la lumière des dépôts enfouis en Gaule (c. 274-c. 310)

Jérémie Chameroy

► **To cite this version:**

Jérémie Chameroy. Réformes monétaires tardo-romaines à la lumière des dépôts enfouis en Gaule (c. 274-c. 310). Produktion und Recyceln von Münzen in der Spätantike / Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire. 1. Internationales Numismatikertreffen, May 2014, Mainz, Allemagne. hal-02453796

HAL Id: hal-02453796

<https://hal.science/hal-02453796v1>

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉFORMES MONÉTAIRES TARDO-ROMAINES À LA LUMIÈRE DES DÉPÔTS ENFOUIS EN GAULE (c. 274-c. 310)

Étapes d'une politique supposée cohérente¹, les réformes monétaires ordonnées par l'État romain ont au moins un point commun. Elles dénotent la volonté des empereurs de faire accepter la monnaie impériale à sa valeur nominale, fixée par l'autorité émettrice elle-même, et ce quelles que soient les manipulations opérées sur une espèce monétaire donnée². Les procédés sont bien connus: l'État peut jouer sur le poids ou/et sur le métal sans modifier la valeur nominale; il peut également augmenter ou réduire la valeur nominale sans toucher à la valeur métallique de la monnaie, voire la décrier. Généralement, les usagers ne remarquent pas les modifications apportées à la substance métallique des monnaies, tant que la baisse du poids ou l'avalissement de l'alliage ne sont pas trop flagrants³. La stabilité du système monétaire de l'Empire romain repose ainsi largement sur la confiance publique aussi bien dans la valeur intrinsèque des monnaies impériales que dans leur interchangeabilité selon des équivalences fixes: les usagers savaient en effet que la valeur métallique des monnaies comme leur change étaient tous deux garantis par l'État pour les monnaies ayant reçu la *forma publica* c'est-à-dire l'image, le type tout entier par impression du coin officiel sur le flan monétaire⁴. Cette confiance devait dispenser les usagers de peser ou d'examiner chaque pièce utilisée lors d'un paiement⁵, de sorte qu'un simple comptage par dénomination était suffisant: les juristes du III^e siècle ap. J.-C. qualifient avec justesse la monnaie romaine officielle de *pecunia numerata* (Gaius, Inst. 3,14).

Cependant, l'équilibre entre garantie impériale et confiance publique est mis en péril dès lors que l'autorité émettrice ne cesse d'avilir la qualité de la monnaie courante, creusant ainsi l'écart entre la valeur nominale et la valeur métallique des monnaies d'argent au cours de la seconde moitié du III^e siècle. Certes, les premiers coups portés au système monétaire augustéen sont bien antérieurs⁶. La monnaie d'or ne cesse de perdre du poids depuis le règne de Caracalla et sa taille à la livre ne suit apparemment plus de standard: elle passe de 7,8g sous Auguste à 3,6g sous Trébonien Galle⁷, avant que son titre ne chute brusquement sous Gallien. Après les réductions de titre et/ou de poids conséquentes sous Néron et Trajan, le denier est fortement avili (c. 50 % d'argent) sous Septime Sévère. Le double denier (antoninien) introduit par Caracalla devient à partir de 238 la seule monnaie d'argent régulièrement émise (4,60g pour un peu moins de 50 % d'argent à cette date), mais se dégrade rapidement en titre comme en poids dès le milieu du III^e siècle, pour descendre à 2,80g et quelque 1 % d'argent peu avant 270⁸. Finalement, les espèces de bronze, dont les plus petites dénominations ne sont plus frappées dès la fin du II^e siècle⁹, ont subi des pertes de poids et de profonds changements dans l'alliage utilisé, enrichi en plomb au détriment du zinc; l'effondrement de la valeur métallique de l'antoninien joua certainement un rôle dans l'arrêt des émissions de sous-multiples de bronze tels les sesterces, dans les années 260¹⁰. La crise s'accélère alors au cours de la seconde moitié du III^e siècle lorsque l'antoninien, devenu la pièce maîtresse du système monétaire, n'est plus qu'une monnaie de mauvais billon dont la faible valeur intrinsèque ne peut plus tromper le public. Symptôme révélateur de l'effondrement progressif du système monétaire mis en place par Auguste, les changeurs du nome d'Oxyrhynchus n'acceptent plus en 260 le cours forcé de la nouvelle monnaie impériale dévaluée, dont le taux de change avec les tétradrachmes réduit leur marge de profit¹¹. Ailleurs dans l'Empire, il est difficile de concevoir qu'au même moment, l'équivalence entre 12,5 antoniniens dévalués (plus charges) et un *aureus*, même de faible

poids, ait été encore acceptée par le public. Les possesseurs de monnaies d'or préféraient certainement changer leur avoir sur le marché libre, à des taux plus intéressants que celui imposé par l'État¹².

On comprend aisément les raisons ayant poussé ce dernier à dévaluer sa monnaie: l'augmentation des dépenses (militaires notamment) au III^e siècle obligeait à produire toujours plus de monnaie à partir d'un stock de métal blanc diminuant en volume, contraignant les empereurs à réduire le titre des deniers et antoniniens. Mais si l'on parle de crise monétaire du III^e siècle, c'est à cause de la crise d'inflation nominale qui a vu le pouvoir libérateur de la monnaie de billon dévaluée s'effondrer par rapport à l'or¹³, entraînant à partir des années 270 une inflation des prix jusqu'ici inégalée dans l'Empire. Les causes de cette dernière ont toutefois été diversement interprétées, au gré des définitions de la valeur de la monnaie romaine¹⁴.

Pour les défenseurs de la thèse métalliste, selon qui la valeur nominale d'une monnaie (moyennant une légère surévaluation) serait largement couverte par sa valeur métallique¹⁵, l'effondrement du titre du denier puis de l'antoninien aurait ruiné la valeur du numéraire d'argent par rapport à l'or, poussant en réaction les prix vers le haut¹⁶. Cette explication emporte d'autant moins la conviction qu'aucune corrélation systématique entre le titre de la monnaie d'argent et mouvement des prix n'a pu être observée par les historiens économistes: au contraire, les prix demeurent stables dans l'Empire jusqu'à la fin des années 260, et ne réagissent pas aux dévaluations du denier opérées sous Néron, Trajan ou Septime Sévère¹⁷.

Les nominalistes, au contraire, définissent le cours d'une monnaie comme largement fiduciaire et reposant avant tout sur la garantie de l'autorité émettrice; la crise inflationniste aurait été la conséquence, selon eux, des dévaluations et manipulations excessives ayant abouti, on l'a dit, à un refus public du change imposé par l'Etat entre le billon dévalué et la monnaie d'or¹⁸. La confiance publique dans la garantie étatique de la monnaie montre la dimension psychologique dans la définition de la valeur d'une monnaie, qui ne se retrouve évidemment pas directement dans les sources antiques¹⁹.

Enfin, la théorie quantitative de la monnaie met en avant l'augmentation du volume de monnaies en circulation comme facteur inflationniste qui, sur fond de pénurie de métal blanc²⁰, aurait provoqué la baisse du pouvoir libérateur des monnaies, et déclenché une inflation des prix²¹. Cette lecture néglige toutefois le fait que la croissance démesurée du volume de frappe pouvait entraîner une plus grande thésaurisation (importante justement au III^e siècle²²), qui aurait par contrecoup diminué le stock monétaire dans les provinces excédentaires.

LES RÉFORMES DE 274, 294 ET 301

Certes, les réformes d'Aurélien et de Dioclétien ont tenté chacune de rétablir un système trimétallique stable. Au printemps 274, Aurélien veut restaurer des espèces monétaires de titres et de poids fixes en or, argent et bronze²³. Un *aureus* (1/50^{ème} livre), un *aurelianus* (1/80^{ème} livre) présentant les mêmes caractéristiques que l'antoninien de Caracalla, si ce n'est la marque portée à l'exergue de l'*aurelianus* (XXI ou KA) dans la plupart des ateliers; un denier (1/124^{ème} livre) marqué VSV(*alis*) à l'exergue; enfin des dénominations de bronze (*sesterces*, *dupondii*, *as*). La portée exacte de cette réforme est très débattue, car le cours officiel de la nouvelle monnaie n'est pas connu par les sources anciennes. Considéré comme un nouvel antoninien, les numismates prêtent à l'*aurelianus* la valeur de deux deniers²⁴, tandis que l'antoninien pré-réforme aurait été dévalué à 1 denier lors du décri du numéraire ancien qui, selon Zosime (I,61,3), aurait accompagné l'introduction de l'*aurelianus*²⁵. Aurélien aurait ainsi fait œuvre de restaurateur en réintroduisant un « bon antoninien » titrant à près de 5 % d'argent, auquel semble se référer la marque XXI ou KA (20 pour 1). La réforme aurélienne de 274 est souvent perçue comme l'issue de la crise monétaire du III^e siècle, dans la mesure où elle aurait permis de stabiliser les prix et de restaurer la *fides publica* dans la monnaie impériale²⁶.

Néanmoins, certains historiens sont plus avares d'éloges sur la réforme monétaire de l'empereur illyrien. S'appuyant sur l'évolution des prix observable avec quelque régularité en Egypte, ils mettent en relation directe l'embardeée des prix attestée à partir du début des années 270²⁷ avec la réforme aurélienne elle-même, qui concerna aussi bien le tétradrachme alexandrin que l'*aurelianus*²⁸. Sans commune mesure avec sa faible valeur métallique, la valeur nominale de l'*aurelianus* aurait été particulièrement surévaluée par rapport à la monnaie d'or²⁹: cet écart flagrant et arbitraire entre pouvoir libérateur et valeur intrinsèque du nouveau billon aurait ruiné la confiance publique dans la monnaie impériale et déclenché en réaction la formidable inflation des prix des années 270³⁰. Les conclusions des historiens économistes ne peuvent guère être plus opposées à celles des numismates: la réforme aurélienne – un « désastre » selon Karl Strobel, une mesure ayant « mis le feu aux poudres » pour Jean-Michel Carrié – n'aurait pas freiné mais au contraire déclenché l'inflation des prix. Si ces analyses pénètrent à grand-peine les ouvrages des historiens sur la période, elles demeurent encore largement ignorées des numismates, coupant court au débat sur un épisode majeur de la crise du III^e siècle³¹.

Près d'une vingtaine d'années plus tard, Dioclétien instaure un nouveau système de dénominations, inspiré en partie par le système augustéen réformé par Néron. L'*aureus solidus* est frappé au 1/60^{ème} de livre; une monnaie d'argent (*argenteus*) est introduite, qui ressemble par sa taille au denier néronien (1/96^{ème} livre); le *nummus* est un nouveau billon lauré de c. 10g (1/32^{ème} livre) titrant à c. 4 % d'argent; une espèce radiée d'environ 3g (*radiatus*) et une espèce laurée d'environ 1,3g (*laureatus*) sont toutes deux dépourvues d'argent. Les valeurs nominales de ces différentes espèces ne sont connues avec certitude que pour l'*argenteus* et le *nummus* qui, par l'édit d'Aphrodisias (301), voient leur pouvoir libérateur doubler de 50 à 100 deniers pour le premier, de 12,5 à 25 deniers pour le second, tandis que les valeurs des autres espèces restent probablement inchangées (*radiatus* de 4 deniers [?], *laureatus* de 2 deniers [?])³². La réaction du public à la manipulation monétaire était prévisible et justifie la seconde mesure prise par les Tétrarques: afin de contenir l'inflation des prix, Dioclétien fixa en décembre de la même année les prix *maxima* dans l'Empire en promulguant le fameux édit du Maximum³³.

RÉGIONALISATION DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE

Bien qu'appliquées à l'ensemble de l'Empire³⁴, ces réformes ont été de portée inégale selon les régions considérées. Ainsi, deniers et bronzes émis par Aurélien sont rares en dehors de la péninsule italienne, tandis que l'*aurelianus* circula plus modestement en Gaule, en Afrique du Nord, en Asie Mineure qu'en Italie et dans les provinces danubiennes par exemple. De même, les provinces de Gaule du nord ont surtout connu de la réforme dioclétienne le *nummus*, alors que le *radiatus* fut essentiellement frappé dans les ateliers des Détroits et à Carthage, le *laureatus* restant une espèce marginale dans tout l'Empire. On a ainsi parlé d'une régionalisation de l'économie monétaire au cours du III^e siècle³⁵. L'évolution politique (au gré des usurpations), la fluctuation des volumes de production monétaire comme la diffusion inégale du numéraire impérial selon les espèces, les ateliers et les régions considérés, ont peu à peu morcelé l'Empire au point que des provinces ou groupes de provinces (diocèses à partir de Dioclétien) vivent sur des stocks monétaires spécifiques. Certaines régions de l'Empire sont ainsi plus touchées par des pénuries monétaires alors que d'autres (selon les besoins militaires, mais pas exclusivement) sont plus régulièrement approvisionnées en numéraire frais.

La situation politique et économique de la Gaule du nord reflète bien cette évolution. Lorsqu'en 274, Tétricus capitule devant Aurélien près de Châlons-en-Champagne, des masses d'antoniniens de Victorin (269-271), Tétricus (271-274) et Tétricus II César (273-274) circulent encore dans les provinces au nord de

la Loire, qui formaient le cœur de l'Empire gaulois (260-274)³⁶. Ces monnaies ne sont décriées qu'au début des années 280, alors que des masses d'antoniniens frappés à Rome par les empereurs légitimes Gallien et Claude II, probablement retirés du circuit monétaire dans la péninsule italienne au moment de l'introduction de l'*aurelianus*, pénètrent déjà la circulation monétaire gauloise³⁷. L'*aurelianus* quant à lui demeure tout à fait marginal jusque sous Dioclétien. Cependant, le numéraire le plus abondant au nord de la Loire au cours du dernier quart du III^e siècle est constitué d'imitations d'antoniniens des derniers usurpateurs gaulois, produites dans des officines locales. On invoque généralement l'instabilité politique pour justifier la frappe massive de ce numéraire d'imitation. Les raids de Francs et d'Alamans attaquant les provinces gauloises peu après la mort d'Aurélien en 275³⁸, auraient gravement entravé l'approvisionnement régulier et la circulation monétaire des provinces de la moitié nord de la Gaule. Toutefois, une réelle pénurie monétaire paraît improbable lorsqu'on sait que les antoniniens de l'Empire gaulois circulent encore au nord de la Loire après 274, complétés par l'arrivée massive d'antoniniens des empereurs légitimes dans le dernier quart du III^e siècle, peut-être soutenue par l'arrivée de l'empereur Probus en Gaule en 277. La vague d'imitations est-elle plutôt liée à l'introduction de l'*aurelianus* en 274? Dans l'hypothèse d'une surévaluation de la nouvelle espèce radiée, l'inflation des prix aurait nécessité la multiplication des espèces monétaires et ce particulièrement dans les provinces où, comme en Gaule du nord, circulaient encore essentiellement des antoniniens de l'Empire gaulois ou des empereurs légitimes antérieurs à la réforme.

Quoiqu'il en soit, le morcellement de la circulation monétaire au cours du III^e siècle invite à des études régionales. L'étude du stock monétaire en relation avec les réformes n'est toutefois possible qu'à partir d'ensembles bien datés c'est-à-dire de dépôts. Cette approche n'a jusqu'ici été tentée que pour la durée d'un règne particulier ou pour une espèce monétaire spécifique³⁹, alors que la documentation archéologique est particulièrement abondante grâce au travail accompli par les numismates qui, en Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas ont publié une quantité remarquable de mobilier précisément décrit et analysé. Certes, les dépôts monétaires ne constituent qu'une source brute à interpréter avec précaution⁴⁰: ensembles de monnaies choisies entre plusieurs espèces en circulation à un moment et à un lieu donnés, ils ont pu être constitués sur un temps plus ou moins long; lorsque la date de clôture d'un dépôt connu dans son intégralité est datée par la date de frappe de la monnaie la plus récente, on n'oubliera pas que son enfouissement a pu être plus tardif⁴¹. Cela est plus particulièrement vrai pour le nord de la Gaule, où la relative rareté des *aureliani* complique la détermination du *terminus* des trésors de la fin du III^e siècle⁴². Toutefois, ces derniers reflètent le comportement des usagers face à une dénomination particulière, et peuvent indiquer jusqu'à quand cette dernière présentait un intérêt pour les thésaurisateurs. Aussi, la composition des dépôts constitue une source de première importance pour examiner les effets des réformes monétaires d'Aurélien et de Dioclétien sur la circulation monétaire et les éventuelles réactions du public à l'introduction de nouvelles espèces ou aux manipulations de la valeur nominale. On observera en particulier dans quelle mesure l'État réussit à imposer sa vision nominaliste de la monnaie, garante de l'efficacité de ses politiques et réformes monétaires.

LE DEVENIR DES ESPÈCES DANS LE NORD DE LA GAULE

Les ensembles de monnaies radiées clos de Probus à Dioclétien et découverts en Gaule se répartissent en quatre groupes. (1) Les premiers, se terminant vers 282, renferment une majorité de numéraire officiel de l'Empire gaulois. (2) Les dépôts comprenant une majorité de numéraire officiel des empereurs légitimes (260-274) se rencontrent fréquemment du règne de Probus jusqu'à celui de Dioclétien. (3) Plusieurs ensembles renfermant presque exclusivement du numéraire non officiel d'origine gauloise (imitations d'antoni-

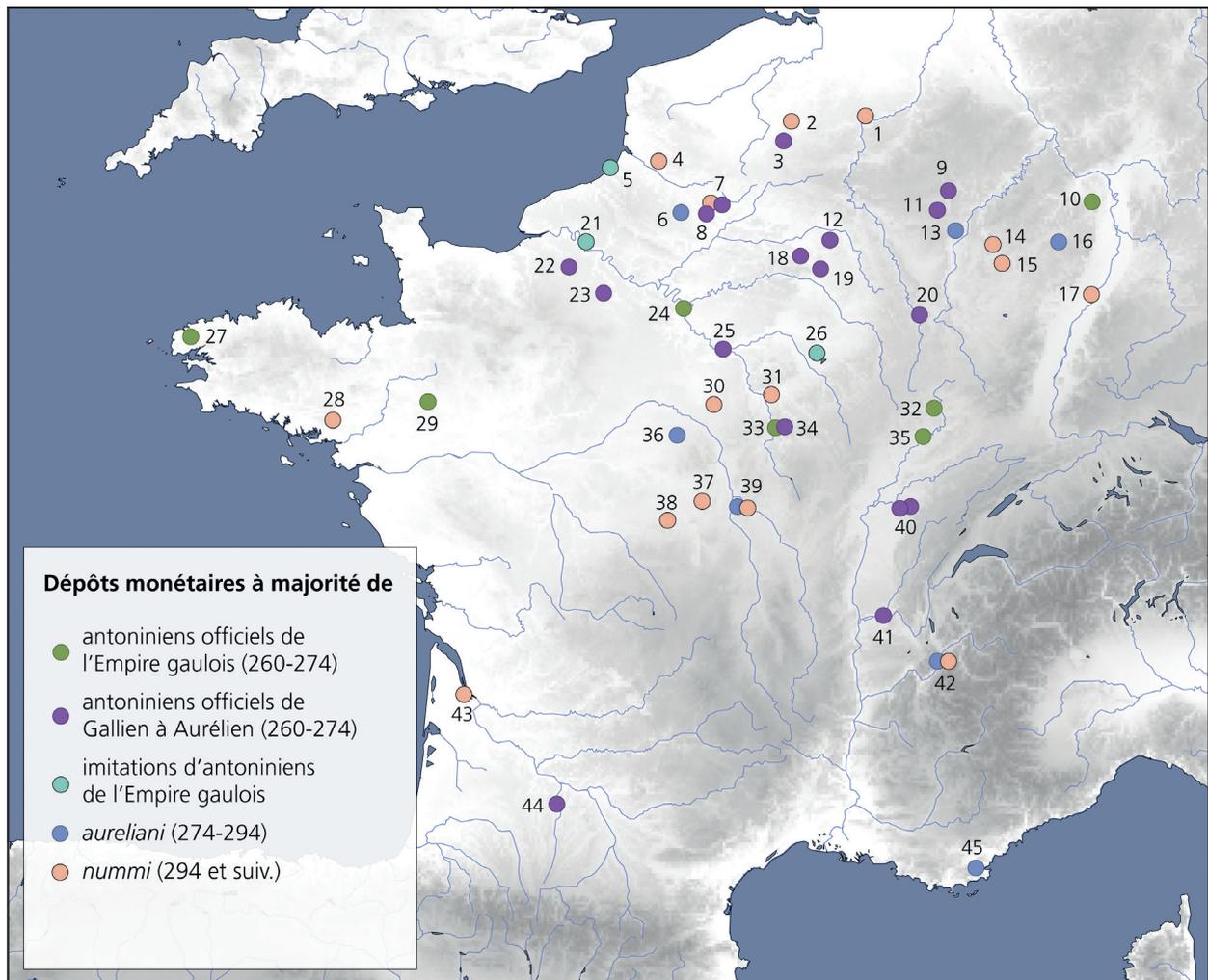


Fig. 1 Localisation de 49 dépôts monétaires clos entre 276 et 313 et enfouis en Gaule (voir aussi fig. 2): 1 Marchovelette; 2 Ghlin; 3 Bavay; 4 Domqueur; 5 Eu « Bois-l'Abbé »; 6 Rouvroy-les-Merles III; 7 Fresnoy-lès-Roye I-II; 8 Bus-la-Mésière; 9 Ettelbruck; 10 Alzey; 11 Goeblingen; 12 Ville-sur-Retourne; 13 Basse-Rentgen; 14 Dillingen-Pachten; 15 Emmersweiler; 16 Seltz I-VI; 17 Reims (environs); 18 Mourmelon; 19 Troussey; 20 Le Petit-Couronne; 21 Thibouville; 22 Les Authieux II; 23 Thiais; 24 Montereau; 25 Rouilly-Sacey; 26 Bourg-Blanc; 27 Larré; 28 Brains-sur-les-Marches; 29 Montbouy II-IV; 30 Mont-Saint-Sulpice; 31 Jussey; 32 Sainte-Pallaye; 33 Bazarnes; 34 Seveux; 35 Clémont; 36 Osmercy; 37 Lignières; 38 Magny-Cours I-II; 39 Colonne I-II; 40 Saint-Maurice-de-Gourdans; 41 Saint-Vincent-de-Mercuze I, III; 42 Margaux; 43 Lectoure; 44 Maravielle. – (Carte M. Ober, RGZM).

niens des derniers usurpateurs gaulois et des empereurs légitimes et, dans une moindre mesure, d'origine italique (*Divo Claudio*) ont pu être dissimulés jusqu'à assez tard dans le dernier quart du III^e siècle. (4) De rares trésors, pour la plupart enfouis au début des années 290 au plus tôt, sont formés en majorité d'*aureliani*. Pour notre propos, un choix de trésors connus et publiés dans leur intégralité (fig. 1) suffira à observer la part des différentes espèces (fig. 2) rassemblées entre c. 276 et c. 313⁴³.

Le numéraire officiel de l'Empire gaulois

Les trésors a priori les plus anciens renferment une part élevée d'antoniniens des usurpateurs gaulois, complétée par un contingent d'antoniniens des empereurs légitimes. On soulignera que les thésaurisateurs n'ont pas opéré de distinction entre les deux numéraires officiels, qui devaient circuler au même cours jusque sous Probus. Ce type de dépôts se rencontre du nord de la Loire à la Moselle à l'est et à l'Isère au sud.

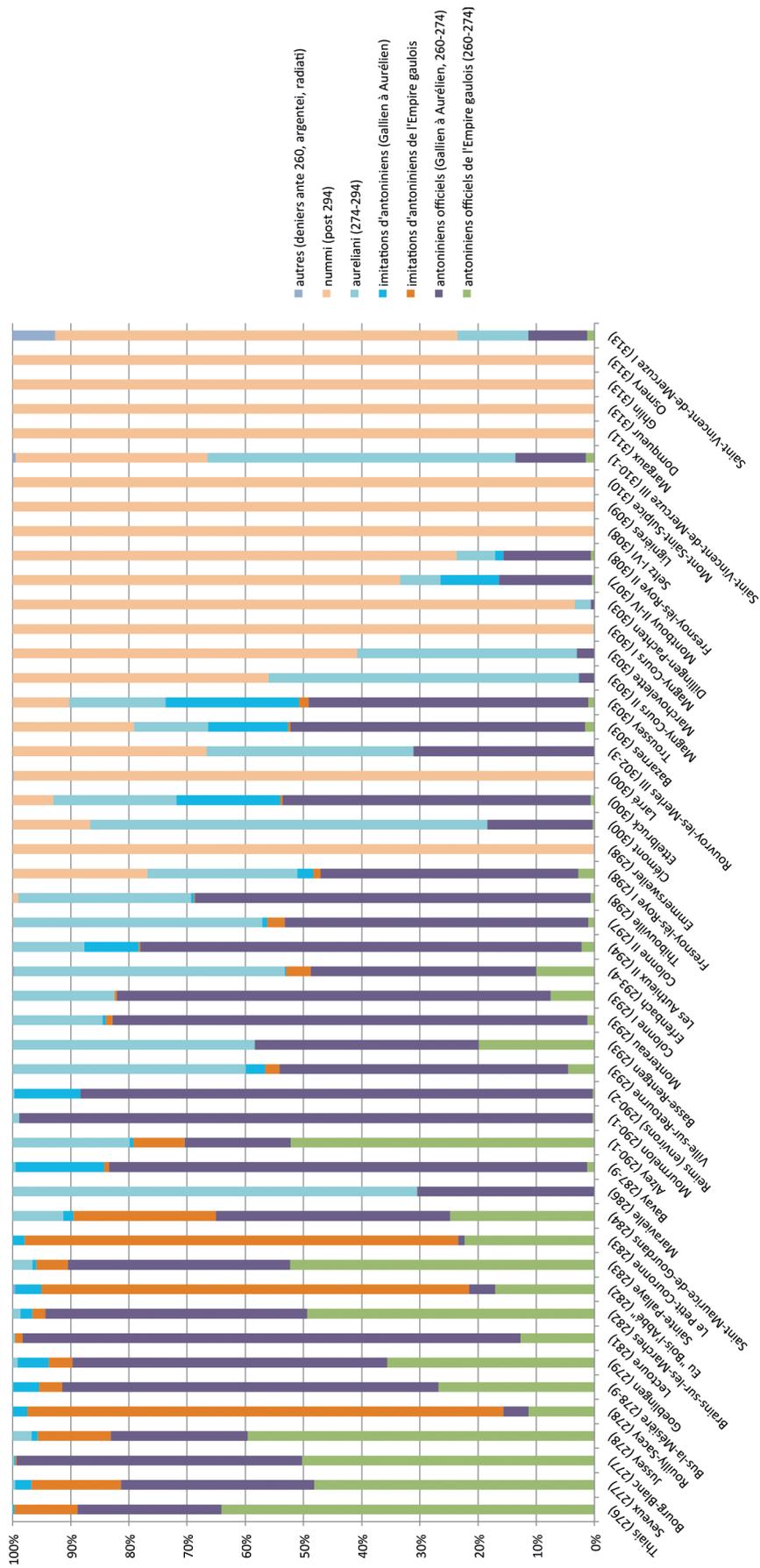


Fig. 2 Composition de 49 dépôts monétaires clos entre 276 et 313 et enfouis en Gaule (voir aussi fig. 1).

Terminus 271-276

	Postume	Victorin	Tétricus	Imitations
Addington Place	44,95 %	51,38 %	2,75 %	0,92 %
Purbrook Heath	74,86 %	24,00 %	0,57 %	0,57 %
Vinter's Park	13,95 %	55,81 %	27,91 %	2,33 %
East Mersea	4,52 %	56,65 %	36,70 %	2,13 %
Market Deeping	42,69 %	48,69 %	6,82 %	1,80 %
Oliver's Orchard II	21,13 %	58,90 %	18,09 %	1,88 %
Aldbourne	7,02 %	37,06 %	49,01 %	6,91 %
Botley	18,08 %	45,75 %	34,80 %	1,37 %
Cadeby	6,01 %	50,10 %	42,28 %	1,60 %
Combe Hill	11,96 %	60,87 %	27,17 %	0,00 %
Cunetio	49,68 %	27,10 %	15,13 %	8,09 %
Lostwithiel	13,92 %	32,91 %	51,90 %	1,27 %
Oliver's Orchard III	15,55 %	57,98 %	22,69 %	3,78 %
Wickham Market	23,90 %	58,21 %	14,95 %	2,94 %
Wishaw	14,44 %	56,67 %	25,56 %	3,33 %
Drax	11,57 %	38,84 %	43,39 %	6,20 %
moyenne	39,69 %	33,93 %	19,82 %	6,56 %
	53,50 %			

Terminus 276-282

	Postume	Victorin	Tétricus	Imitations
Bowcombe	12,88 %	31,60 %	48,16 %	7,36 %
Chalgrove	1,63 %	22,33 %	54,07 %	21,98 %
Chalfont St Peter	8,09 %	37,41 %	49,28 %	5,22 %
Child's Ercall	2,08 %	30,50 %	65,61 %	1,81 %
Coleby	1,87 %	23,50 %	60,87 %	13,76 %
Minster	1,72 %	20,49 %	55,20 %	22,59 %
Tattershall Thorpe	1,88 %	25,68 %	65,22 %	7,22 %
Appleshaw	1,43 %	26,49 %	67,40 %	4,69 %
Kirkby	2,93 %	36,10 %	59,02 %	1,95 %
Maltby	11,71 %	38,33 %	49,96 %	0,00 %
Bredon Hill	2,61 %	31,78 %	63,98 %	1,63 %
moyenne	3,65 %	28,17 %	58,82 %	9,36 %
	70,56 %			

Terminus 282-296

	Postume	Victorin	Tétricus	Imitations
Much Wenlock	3,51 %	30,40 %	63,61 %	2,48 %
Normanby	1,86 %	26,13 %	65,63 %	6,39 %
Monkton Farleigh	2,07 %	26,63 %	65,71 %	5,59 %
Bath environs	1,99 %	27,32 %	69,02 %	1,67 %
Blackmoor	1,95 %	24,58 %	73,47 %	
Frome	1,01 %	29,52 %	69,47 %	
Knaresborough	5,35 %	25,42 %	69,23 %	
moyenne	1,67 %	26,98 %	68,38 %	2,96 %
	63,32 %			

Tab. 1 Distribution des monnaies de l'Empire gaulois dans 34 dépôts britanniques. D'après Cheesman 1997, 173 complété par les dépôts de Bredon Hill (Eiland 2012) et Frome (Moorhead/Booth/Bland 2010).

L'étude systématique des dépôts a mis en évidence que le numéraire officiel de l'Empire gaulois n'était quasiment plus thésaurisé à partir du début des années 280 en Gaule, à l'exception de trésors clos dans les années 290 mais conservant encore une part de vieux numéraire (Alzey, Basse-Rentgen). De tels ensembles ne remettent toutefois pas en cause l'hypothèse très probable d'une démonétisation des monnaies officielles des usurpateurs gaulois vers 283⁴⁴. Cette mesure étatique ne concerna toutefois que les provinces de Gaule et épargna l'île de Bretagne, où les antoniniens de l'Empire gaulois constituent le numéraire encore majoritaire jusque sous Dioclétien, comme le révèlent les dépôts. Le retrait opéré en Gaule était peut-être motivé par le recyclage des antoniniens de l'Empire gaulois, qui devait mettre à disposition de l'État de nouvelles ressources métalliques afin de soutenir la frappe d'*aureliani*.

Si l'intervention de l'État est évidente ici, elle ne reflète toutefois pas l'entière réalité. Un aspect passé jusqu'ici inaperçu montre que si un décri a bien eu lieu, le recyclage du numéraire par refonte ne fut jamais total vers 283. L'examen des dépôts britanniques clos entre 271 et 296 montre en effet que d'importantes quantités d'antoniniens officiels des usurpateurs gaulois ont dû pénétrer la circulation monétaire insulaire jusqu'à la fin du III^e siècle⁴⁵. Les trésors de Bretagne présentés dans le **tableau 1** ont été répartis en trois groupes selon leur *terminus*. Logiquement, on devrait s'attendre à ce que la part des monnaies de l'Empire gaulois régresse continuellement entre le groupe de dépôts le plus ancien (271-276) et celui d'ensembles les plus récents (282-296) (**fig. 3**). Cela est vrai pour les monnaies de Postume qui, suite à un retrait probable sous Victorin ou Tétricus, voient leur part chuter de 40 à 4 % entre les dépôts britanniques du premier (271-276) et ceux du second groupe (276-282). En revanche, si la part des monnaies de Victorin se maintient autour d'un tiers, celle des monnaies de Tétricus, devenues majoritaires au sein du stock monétaire insulaire, croît de manière ininterrompue entre le premier (20 %), le second (59 %) et même le troisième groupe (68 %). Or un tel accroissement du numéraire officiel de Tétricus dans les dépôts insulaires de la fin du III^e siècle ne paraît possible que si les monnaies de l'usurpateur, décriées sur le continent, furent au moins en partie réinjectées sur l'île après c. 283. Malheureusement, les sources ne nous permettent guère que de formuler des spéculations sur la réalisation pratique de ce transfert. Les provinces insulaires constituaient un cul-de-sac dans lequel il était aisé, pour l'administration fiscale impériale, de se débarrasser du numéraire décrié. On ne peut toutefois exclure l'intervention de particuliers et de marchands qui auraient jugé plus profitable de dépenser en Bretagne, où ils avaient encore cours, les antoniniens décriés en Gaule plutôt que de les changer sur le continent (à un cours peut-être défavorable) contre des *aureliani*.

Sans être en mesure de faire la part de l'une ou de l'autre hypothèse, on retiendra que l'action de l'État aurait pu être doublée de celle d'usagers privés tels les *negotiatores* et surtout les *mercatores* qui, habitués à transporter d'importantes sommes de numéraire pour leur activité, spéculaient à l'occasion avec la monnaie d'une province à l'autre. De telles pratiques, implicites à la promulgation de l'édit *CTh IX,23,1*, existaient en tout cas vers le milieu du IV^e siècle⁴⁶.

Les imitations au nom des derniers usurpateurs gaulois

Les dépôts renfermant une majorité d'imitations radiées (55 à 92 % des espèces thésaurisées) se terminent généralement par une ou plusieurs monnaies de Probus, le plus souvent imitées elles aussi, les deux ensembles les plus tardifs étant clos par des imitations aux types de Carus et de ses fils. Ces ensembles pourraient donc être, au plus tôt, contemporains des dépôts précédents. Devant le nombre impressionnant de monnaies amassées⁴⁷, on a voulu reconnaître l'action systématique de l'administration fiscale qui, vers 283 au plus tôt, aurait assaini la circulation monétaire de la Gaule du nord en retirant le numéraire non officiel au nom des usurpateurs gaulois et autres imitations à l'effigie des empereurs légitimes (Gallien, Claude II,

Probus, Carus et ses fils). Le contexte de découverte du dépôt d'Autun présenté dans ce volume par Alexandre Burgevin, suggère toutefois que ces milliers de monnaies pouvaient être rassemblées puis stockées à des fins privées – très probablement pour un recyclage dans un atelier d'artisan métallurgiste.

Cependant, les nombreuses découvertes d'imitations radiées aux noms de Victorin et des Tétricus en dehors de la Gaule montrent qu'une part non négligeable de ce numéraire local échappa à la refonte. On peut parler sans exagérer d'une exportation ciblée des imitations à l'effigie des usurpateurs gaulois. En effet, certains lots entiers constitués en Gaule ont été transportés puis dissimulés jusqu'en Sardaigne, dans le Sud de la péninsule italienne et en Afrique du Nord⁴⁸ au cours du dernier quart du III^e et peut-être jusqu'au début du IV^e siècle. À ces lots viennent s'ajouter les trouvailles isolées, monnaies perdues, dans les provinces parfois très éloignées de la Gaule, par des individus quittant l'ancien Empire gaulois ou les provinces nord-africaines, où ces imitations circulent en abondance dès les années 280. C'est à mon avis par le biais des échanges commerciaux de la Proconsulaire avec l'Asie Mineure que les radiées non officielles au nom de Victorin ou de Tétricus ont réussi à intégrer la circulation monétaire de cités d'Asie Mineure comme Éphèse, Pergame et surtout Aphrodisias de Carie, où plus d'une soixantaine d'imitations aux noms de Victorin ou Tétricus, sorties indubitablement d'officines gauloises, a déjà été recensée dans différents quartiers de la cité carienne⁴⁹. Retirées partiellement de la circulation monétaire en Gaule après 283, les imitations aux types des usurpateurs gaulois ont ainsi été écoulées dans les régions de l'Empire où, en Afrique du Nord comme en Asie Mineure occidentale, l'*aurelianus* circulait trop peu pour renouveler le stock encore important des antoniniens de Gallien, Claude II, *Divo Claudio*⁵⁰ – une situation identique à celle observée en Gaule du nord, on l'aura remarqué. Aussi exotiques aient-elles pu paraître aux yeux des usagers micrasiatiques, les imitations aux types des usurpateurs gaulois jouissaient d'une large acceptation: en effet, le petit numéraire n'était plus renouvelé depuis l'extinction progressive des émissions civiques en Asie Mineure entre les règnes de Gallien et de Tacite; de plus, la poussée d'inflation des prix à partir des années 270 ne faisait qu'accentuer les besoins en numéraire. À nouveau, les sources manquent pour comprendre la diffusion de ce numéraire non officiel à travers la Méditerranée. Je serais tenté d'y voir l'action de *mercatores* qui connaissaient peut-être mieux que l'administration fiscale, les provinces où le numéraire décrié en Gaule pouvait être facilement réintroduit dans la circulation. Certes, son transport à travers le bassin méditerranéen était trop peu rentable pour constituer un but en soi: il devait plutôt accompagner le commerce d'import-export entre la Gaule et l'Afrique du Nord d'une part, l'Afrique du Nord et les cités d'Asie Mineure d'autre part, bien attesté par les trouvailles d'amphores et de céramiques fines⁵¹.

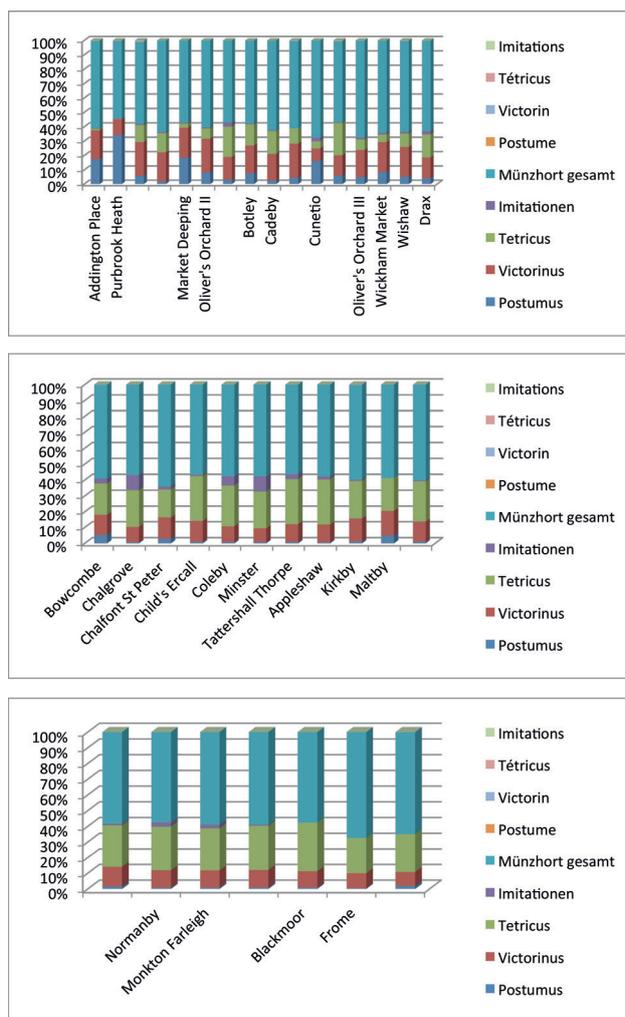


Fig. 3 Distribution des monnaies de l'Empire gaulois dans les dépôts britanniques du tab. 1.

Les antoniniens des empereurs légitimes (Gallien, Claude II et *Divo Claudio*)

L'afflux massif d'antoniniens des empereurs légitimes en Gaule du nord débute avec la reprise en main politique des anciennes provinces de l'Empire gaulois par Aurélien. On a vu que ces monnaies côtoyaient les antoniniens officiels de l'Empire gaulois dans les dépôts au nord de la Loire, jusqu'à ce que le décri de ces dernières espèces laisse le champ libre aux antoniniens des empereurs légitimes. La composition des dépôts gaulois révèle que la part des antoniniens de Gallien demeura importante tout au long du dernier quart du III^e siècle, celle des antoniniens de Claude II augmentant même quelque peu (**tab. 2**); la proportion de *Divo Claudio*, comme il a déjà été observé⁵², ne cesse de s'accroître dans les dépôts gaulois, de sorte que leur part triple presque entre c. 275 et le début du IV^e siècle. L'apport de monnaies de Gallien, Claude II et *Divo Claudio* vers les provinces au nord de la Loire devait donc être régulier jusque sous Dioclétien. L'explication la plus plausible est que l'État lui-même tenta d'éponger le stock monétaire de la péninsule italienne, où l'*aurelianus* frappé à Rome et Ticinum gagnait en importance, en écoulant le « vieux numéraire » (les antoniniens des années 260-c. 270) vers la Gaule.

L'autre constat illustrant la longévité des antoniniens de Gallien, Claude II et des *Divo Claudio* en Gaule est leur présence aux côtés de *nummi* dans les dépôts postérieurs à 294. Ce fait suppose que les antoniniens ne furent pas démonétisés lors de la réforme dioclétienne⁵³. Leur valeur faciale aurait pu être la même que celle du *radiatus*, frappé abondamment dans les provinces orientales et en Afrique du Nord mais pas en Gaule qui, au moment de la réforme, dispose encore d'un stock encore important d'antoniniens. Néanmoins, les antoniniens se raréfient dans les dépôts gaulois clos après 303, même si leur circulation se prolonge encore jusqu'au début du IV^e siècle au moins⁵⁴. Leur effacement dans les trésors est sans aucun doute lié à la faveur croissante dont jouit le *nummus* auprès des thésaurisateurs (dès 298 au plus tôt, le billon lauré est exclusivement thésaurisé à Emmersweiler⁵⁵). Mais il est également étroitement lié au sort de l'*aurelianus*, dont la thésaurisation ne débuta que tardivement en Gaule⁵⁶.

La thésaurisation tardive de l'*aurelianus*

L'*aurelianus* circulant ou thésaurisé en Gaule provient des ateliers de Lyon, où Aurélien transfère les ouvriers de la *Moneta* trévière après sa victoire sur Tétricus, et dans une moindre mesure de ceux de Ticinum et de Rome, jusqu'au règne de Tacite. Or dans les dépôts gaulois clos entre 274 et 293, relativement peu d'*aureliani* apparaissent aux côtés d'antoniniens⁵⁷. Il faut en effet attendre le début des années 290 pour voir les premiers trésors renfermant au moins un tiers d'*aureliani*. La proximité chronologique entre la clôture de ces dépôts et la réforme monétaire de Dioclétien (294)⁵⁸ a soulevé la question d'un rapport entre la soudaine thésaurisation de l'*aurelianus* en Gaule et l'introduction d'un nouveau système de dénominations. Toutefois, les hypothèses avancées jusqu'ici livrent des interprétations opposées. Pour les uns, la valeur nominale de l'*aurelianus* aurait été augmentée lors de la réforme de 294, de sorte qu'il serait devenu une monnaie attractive pour les thésaurisateurs, justifiant son entrée massive et jusqu'ici inégalée dans les trésors de Gaule du nord⁵⁹. Pour les autres, l'*aurelianus* aurait été, au contraire, dévalué au cours de la même réforme, déclenchant ainsi une vague de thésaurisation auprès du public refusant de changer les *aureliani* à un taux de change devenu défavorable⁶⁰. Dans l'état actuel des connaissances, aucun nouvel élément ne peut être apporté en faveur de l'une ou de l'autre thèse, dont, remarquons au passage, aucune ne s'accorde avec l'interprétation des historiens économistes faisant de l'*aurelianus* une monnaie à valeur nominale largement surévaluée dès son introduction en 274. On soulignera en revanche la courte période de thésaurisation de l'*aurelianus* (c. 290-c. 303) durant laquelle le billon radié réformé constitue la majorité des espèces rassem-

	Gallien (260-268)		Claude II (268-270)		Divo Claudio (c. 270)		Quintille (270)		Aurélien		Nbr. total d'antoniniens des empereurs légitimes (260-274)	Total (dépôt)
	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles		
Bus-la-Mésière (278-279)	272		178	1	35	33	13		1		533	782
Sainte-Pallaye (283)	1404	47	1220	9	531	10	77		77		3375	8864
Bavay (287-289)	2724	12	2199	21	315	977	150	1	59		6458	6659
Erfenbach (293-294)	66		58		9	1	5		17		156	402
Colonne II (297)	231	2	587	11	22	4	31		96		984	1898
Thibouville (298)	861		816	14	347	14	55		84		2191	3256
Fresnoy-lès-Roye I (298)	413	3	282	10	33	37	24		48		850	1814
Ettelbruck (300)	468	61	428	62	78	229	33		40		1399	1981
Bazarnes (303)	107	10	81	8	19	43	13		6		287	447
Troussey (303)	1600	65	1008	42	72	1236	43		77	1	4144	5864
Montbouy II-IV (307)	282		222	1	4	331	1		19		860	3310
Fresnoy-lès-Roye II (308)	44		18		7	7	1		5		82	499

	Gallien (260-268)		Claude II (268-270)		Divo Claudio (c. 270)		Quintille (270)		Aurélien	
	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles	officielles	non officielles
Bus-la-Mésière (278-279)	51,03 %	0,00 %	33,40 %	0,19 %	6,57 %	6,19 %	2,44 %		0,19 %	
Sainte-Pallaye (283)	41,60 %	1,39 %	36,15 %	0,27 %	15,73 %	0,30 %	2,28 %		2,28 %	
Bavay (287-289)	42,18 %	0,19 %	34,05 %	0,33 %	4,88 %	15,13 %	2,32 %	0,02 %	0,91 %	
Erfenbach (293-294)	42,31 %		37,18 %		5,77 %		3,21 %		10,90 %	
Colonne II (297)	23,48 %	0,20 %	59,65 %	1,12 %	2,24 %	0,41 %	3,15 %		9,76 %	
Thibouville (298)	39,30 %		37,24 %	0,64 %	15,84 %	0,64 %	2,51 %		3,83 %	
Fresnoy-lès-Roye I (298)	48,59 %	0,35 %	33,18 %	1,18 %	3,88 %	4,35 %	2,82 %		5,65 %	
Ettelbruck (300)	33,45 %	4,36 %	30,59 %	4,43 %	5,58 %	16,37 %	2,36 %		2,86 %	
Bazarnes (303)	37,28 %	3,48 %	28,22 %	2,79 %	6,62 %	14,98 %	4,53 %		2,09 %	
Troussey (303)	38,61 %	1,57 %	24,32 %	1,01 %	1,74 %	29,83 %	1,04 %		1,86 %	0,02 %
Montbouy II-IV (307)	32,79 %		25,81 %	0,12 %	0,47 %	38,49 %	0,12 %		2,21 %	
Fresnoy-lès-Roye II (308)	53,66 %		21,95 %		8,54 %	8,54 %	1,22 %		6,10 %	

Tab. 2 Distribution des antoniniens des empereurs légitimes (260-274) dans 12 dépôts clos entre 278 et 308 et enfouis en Gaule.

blées et dissimulées dans la moitié nord de la Gaule. Il serait donc inexact d'affirmer que le *nummus*, dont certaines émissions portent la même marque XXI que l'*aurelianus*, remplaça entièrement ce dernier dès 294⁶¹.

En définitive, une évolution parallèle se dessine pour l'*aurelianus* comme pour l'antoninien. Tous deux voient leur part chuter brutalement dans les dépôts constitués en Gaule à partir de 303. Certes, la présence d'espèces radiées est encore documentée dans des dépôts multiples plus tardifs comme ceux de Montbouy (*terminus* 310), ou comme les trésors de Saint-Vincent-de-Mercuze I-III (310-313)⁶², mais elle demeure exceptionnelle à une date aussi tardive⁶³. Le recul du billon radié au profit du billon lauré pourrait alors être interprété à la lumière de la manipulation de la valeur nominale du *nummus* opérée par l'édit d'Aphrodisias. En effet, le doublement du pouvoir libératoire du *nummus* (de 12,5 à 25 deniers) à partir du 1^{er} septembre 301 creusa irrémédiablement l'écart entre l'espèce laurée et les deux espèces radiées, dont la valeur demeura semble-t-il inchangée⁶⁴. Une telle manipulation devait irrémédiablement confiner l'antoninien et l'*aurelianus* au rang de modestes sous-multiples, qu'il était superflu de conserver en grandes quantités avec le *nummus*. Ces considérations justifieraient qu'avec quelque retard, la part des *aureliani* et antoniniens dans les dépôts enfouis en Gaule ait fortement reculé après 303. Plus alertes des évolutions de la circulation monétaire que le large public, les faussaires, eux, avaient senti le vent tourner dès la fin du III^e siècle: dans l'officine continentale de La Coulonche (Orne/F) comme dans celle de Bretagne insulaire de Duston⁶⁵, seul le *nummus* était reproduit entre c. 298 et c. 303, à l'exclusion des espèces radiées qui, si leur usage se poursuit au niveau des petits échanges, ne sont plus que rarement reproduites localement⁶⁶.

L'ÉTAT ET LES USAGERS FACE AU NUMÉRAIRE DE BILLON

À partir du dernier quart du III^e siècle, la fin du monnayage civique – et plus généralement la probable inexistence de la frappe libre dans l'Empire⁶⁷ – laissent à l'empereur et à son administration fiscale un monopole de fait dans la production et le renouvellement du stock monétaire dans les provinces. Néanmoins, si l'on synthétise les données présentées dans l'étroite fenêtre de cette étude (trésors de Gaule clos entre c. 275 et c. 310), il semble que l'approvisionnement monétaire régulier des provinces n'ait pas été au cœur de la politique monétaire impériale⁶⁸. L'empereur réagissait plutôt à ses propres priorités en matière de dépenses⁶⁹, sans que les provinces frontalières où stationnaient les troupes aient été systématiquement les mieux servies en numéraire frais: la présence de l'empereur Probus en Gaule en 277 n'entraîna aucun apport substantiel d'*aureliani* dans les provinces de la moitié nord, ni même une hausse de la production des nouvelles espèces radiées à Lyon⁷⁰.

Au risque de surinterpréter le peu d'éléments dont nous disposons, on pourrait malgré tout reconnaître une action pragmatique sinon cohérente de l'État sur le long terme dans les provinces nord-occidentales à la fin du III^e siècle. Ainsi, le décri en Gaule et la réintroduction (au moins partielle) en Bretagne insulaire du numéraire des usurpateurs gaulois (Postume à Tétricus), que les empereurs légitimes n'avaient eux-mêmes pas financé, puis l'apport du numéraire de Gallien à Claude II (et *Divo Claudio*) retiré du circuit de la péninsule italienne, permettaient de couvrir rapidement les dépenses dans les provinces nord-occidentales, en évitant le recyclage du numéraire ancien par refonte et refappe. Réactions ponctuelles à la situation du moment, ces mesures conduisirent en contrepartie à l'éclatement de la circulation monétaire en trois zones nord-occidentales, marquées par un stock monétaire spécifique⁷¹: la Bretagne insulaire, où les antoniniens officiels de l'Empire gaulois forment l'énorme majorité des espèces utilisées jusqu'à l'usurpation de Carausius; les provinces gauloises au nord de la Loire, où les antoniniens des empereurs légitimes dominent après c. 283; celles au sud de la Loire et de la Saône, où les *aureliani* pénètrent plus rapidement, s'il faut en croire leur

thésaurisation plus fréquente et plus précoce qu'en Gaule du nord (**fig. 1**). Quoi qu'il en soit, les différences flagrantes observées dans la composition des trésors contemporains suggèrent une très faible circulation de la monnaie de billon d'une zone à l'autre.

Le morcellement de l'Empire en différentes zones de circulation monétaire fit le lit d'acteurs externes qui, loin de simplement doubler l'action de l'État dans la diffusion du numéraire, surent tirer le meilleur profit des déséquilibres régionaux. Si l'on suit l'interprétation des trouvailles monétaires avancée plus haut, l'exportation (par les marchands?) de numéraire officiel décrié ou non officiel vers des provinces déficitaires en petit numéraire devait être une opération lucrative: donner une « seconde vie » à ces monnaies n'avait de sens que si elles pouvaient circuler à un cours officieux plus élevé que dans leurs provinces d'origine. De ce point de vue, l'apport majeur de la réforme de Dioclétien n'est pas tant l'introduction de nouvelles espèces que l'uniformisation des circuits monétaires dans les provinces, grâce à la frappe des mêmes (principales) dénominations et types monétaires d'un bout à l'autre de l'Empire, au sein de *monetae publicae* mieux réparties géographiquement. De telles mesures devaient remédier non seulement au manque chronique de numéraire officiel, mais aussi réduire l'emprise des particuliers sur la monnaie étatique en assurant, dans la plupart des provinces, le retrait, la refonte et la refrappe des monnaies dans l'atelier le plus proche.

Malgré tout, l'introduction de l'*aurelianus* puis celle du *nummus* n'ont pas eu d'effets immédiats sur la thésaurisation dans la moitié nord de la Gaule tout au moins, où les nouvelles monnaies de billon ont mis longtemps avant de s'imposer dans les dépôts. L'aspect le plus intéressant est la mixité de nombreux ensembles de billon, qui éclairent la manière dont les usagers considéraient la monnaie ancienne ou nouvelle. Dans les dépôts étudiés, on ne reconnaît pas qu'une attention particulière ait été portée à la valeur intrinsèque des espèces accumulées puisque le mauvais billon de Gallien et de Claude II voisine avec les *aureliani* titrant à près de 5 % d'argent, les lourds *nummi* tétrarchiques ou même des monnaies irrégulières dépourvues d'argent. Les cachettes multiples quant à elles témoignent le plus souvent d'une thésaurisation parallèle ou successive entre plusieurs contenants, sans tri préalable des monnaies réparties entre les différents récipients. Lorsque, exceptionnellement, une thésaurisation des antoniniens et *aureliani* dans des contenants volontairement distincts se dessine, il apparaît au final que l'utilisateur n'a jamais séparé les deux dénominations de manière systématique⁷².

Peut-on en définitive mieux cerner le comportement du thésaurisateur lorsqu'il accumulait du numéraire de billon? Théoriquement, le caractère officiel ou non officiel constituait le premier critère de sélection d'une monnaie. Cependant, il n'est pas rare que les dépôts du dernier quart du III^e siècle aient rassemblé aussi bien du billon officiel que du billon irrégulier (ajouté intentionnellement sans doute) (**fig. 2**). Les deux types de numéraire répondaient a priori à un usage spécifique (officiel ou local) en Gaule jusque dans le IV^e siècle avancé. Le second critère comptant dans la constitution des dépôts de billon était certainement la valeur nominale des espèces officielles en monnaie de compte (denier) – un critère qui gagna en importance après la restauration d'un système monétaire trimétallique en 294. Dans la réalité, le change entre la monnaie de billon (radié ou lauré) et l'or s'opérait sur deux niveaux. Sous le règne de Dioclétien, les réquisitions de métal précieux (*coemptiones*) étaient remboursées en monnaies de billon lauré, dont le cours était forcément surévalué dans l'intérêt de l'État⁷³. Il en allait tout autre sur le marché libre, où des considérations métallistes jouaient à plein et où l'utilisateur devait déboursier un plus grand nombre de monnaies radiées ou laurées pour obtenir des monnaies d'or ou d'argent. La monnaie de billon était le champ où s'affrontaient les conceptions nominaliste et métalliste du numéraire, portées respectivement par l'État et les usagers: en tant que telle, elle était donc condamnée à disparaître lors de la restauration d'un système monétaire stable. Un premier pas fut franchi sous Dioclétien, lorsque l'équivalence entre l'or monnayé et l'or non monnayé fut scellée dans l'édit du Maximum. La valeur faciale de l'*aureus solidus* correspondait ainsi exactement à sa valeur métallique, tandis que l'*argenteus* et le *nummus* étaient encore largement surévalués par rapport

à leur valeur intrinsèque. Le second pas, décisif celui-ci, fut l'œuvre de Valentinien qui, en instaurant des espèces d'or, d'argent et de cuivre purs à partir de 367, assura une plus grande stabilité dans la convertibilité entre les différentes espèces, basée désormais sur les ratios or : argent : cuivre.

Liste des dépôts monétaires des fig. 1-2:

Alzey: Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland IV Rheinland Pfalz I, Nachtrag 2 Rheinhessen (J. Gorecki) (Mayence 2010) 140-150, n°1292,2.

Basse-Rentgen: H. v. Hammerstein / K. Wichmann / G. Wolfram, Der Münzfund von Nieder-Rentgen, Jahrb. Ges. Lothring. Gesch. 8/2, 1896, 1-43. – Blanchet 1900, n°797.

Bavay: J. Gricourt, Le trésor de Bavai (Nord). In: Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine. Gallia Suppl. 12, 1958, 1-118.

Bazarnes: M. Amandry / G. Gautier, Le trésor de Bazarnes (Yonne). Trésors monétaires 7, 1985, 105-121.

Bourg-Blanc: M. Amandry / R. Sanquer, Le trésor de Bourg-Blanc (Finistère). Archéologie en Bretagne 38, 1983, 15-52.

Brains-sur-les-Marches: D. Hollard / S. Lechat, Le trésor de Brains-sur-les-Marches (Mayenne). Trésors monétaires 19, 2000, 57-116.

Bus-la-Mésière: J. Gricourt, Le trésor du III^e siècle de Bus-la-Mésière. Rev. Belge Num. 1954, 31-56.

Clémont: G. Fabre / M. Mainjonet, Trésor de Clémont, au lieu-dit « Au Bois » (Cher). Rev. Num. 1954, 188-194.

Colonne I-II: S. Estiot, Le double trésor de Colonne (Jura), *terminus* 298 AD. Trésors monétaires 17, 107-180.

Dillingen-Pachten: M. D. Alecu / P. R. Franke, Der römische Münzfund von Dillingen-Pachten 1968. 16. Ber. der staatl. Denkmalpflege im Saarland 1969, 141-160.

Domqueur: P. Bastien / F. Vasselle, Le trésor monétaire de Domqueur (Somme). Numismatique romaine 2 (Wetteren 1965).

Emmersweiler: Die Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland III Saarland (D. Kienast) (Berlin 1962) 155-165, n°1100a-b.

Erfenbach: Chantraine 1969.

Ettelbruck: Die Fundmünzen der römischen Zeit im Großherzogtum Luxemburg I (R. Weiller) (Berlin 1972) 304-346, n° 124.

Eu « Bois-l'Abbé »: D. Hollard, Le dépôt monétaire du théâtre du sanctuaire gallo-romain d'Eu « Bois-l'Abbé » (Seine-Maritime). Trésors monétaires 19, 2000, 33-56.

Fresnoy-lès-Roye I-II: P. Bastien / F. Vasselle, Les trésors monétaires de Fresnoy-lès-Roye (Somme) (Amiens 1971).

Ghlin: G. Faider-Feytmans, Le dépôt monétaire de Ghlin. Ant. Class. 24, 1955, 412-425.

Goeblingen: R. Weiller, Der Schatzfund von Goeblingen-«Miécher» (1983). Antoniniane und Nachahmungen des späten 3. Jahrhunderts. Stud. Fundmünzen Ant. 6 (Berlin 1988).

Jussey: C. Brenot, Le trésor monétaire de Jussey (Haute-Saône). Rev. Archéologique de l'Est et du Centre-Est 20, 1969, 151-178.

Larré: Drost 2007-2008.

Lectoure: J. Labrousse, Trésors monétaires du III^e siècle trouvés à Lectoure. Trésor I. Cahiers archéologiques de Midi-Pyrénées 1, 1983, 49-160.

Le Petit-Couronne: J.-B. Giard, La trouvaille du Petit-Couronne et le problème du monnayage local en Gaule à la fin du III^e siècle. Annuaire de l'École pratique des hautes études 4^{ème} section, 1965-1966, 461-468.

Les Authieux II: D. Hollard, La trouvaille des Authieux (II): un trésor mixte contemporain de la réforme de Dioclétien. Trésors monétaires 11, 1989, 79-112.

Lignièrès: P. Bastien / A. Cothenet, Trésors monétaires du Cher: Lignièrès (294-310), Osmercy (293-313). Numismatique romaine 8 (Wetteren 1974).

Magny-Cours I-II: Estiot/Drost/Nicot 2011-2012.

Maravielle: S. Estiot, Le trésor de Maravielle (Var). Trésors monétaires 5, 1983, 9-115.

Marchovelette: J. Lallemand, Le trésor de Marchovelette. Antoniniens et *folles* de Volusien à la première Tétrarchie. Ann. Soc. Arch. Namur 57/1, 1975, 58-125.

Margaux: J.-J. Cabarrot / D. Nony, Le trésor de *folles* de Margaux (Gironde). Rev. Num. 1966, 199-240.

Montbouy II-IV: Fabre/Mainjonet 1958.

Montereau: J.-B. Giard, Le trésor de Montereau. Rev. Num. 1972, 184-207.

Mont-Saint-Sulpice: V. Drost, Le trésor de Mont-Saint-Sulpice (Yonne): un demi-*argenteus* et 1086 *nummi* (*terminus* 310 apr. J.-C.). Trésors monétaires 23 (Paris 2007-2008) 35-73.

Mourmelon: Blanchet 1900, n°146. – CAG 51/1, 338, n°147/2. – Inventaire inédit au Musée de Châlons-en-Champagne.

Osmercy: P. Bastien / A. Cothenet, Trésors monétaires du Cher: Lignièrès (294-310), Osmercy (293-313). Numismatique romaine 8 (Wetteren 1974).

Reims (environs): Doyen 2007, 273-274.

Rouilly-Sacey: Hollard 1987.

Rouvroy-lès-Merles III: J.-P. Langlet, Troisième trouvaille de monnaies romaines à Rouvroy-lès-Merles (Oise). Bull. Soc. Française Num. 27/9, 1972, 299-301.

Sainte-Pallaye: Estiot/Amandry/Bompaire 1993.

Saint-Maurice-de-Gourdans: Estiot 1997.

Saint-Vincent-de-Mercuze I, III: N. Papet, Trouvaille de monnaies romaines de Saint-Vincent-de-Mercuze. Bull. Soc. dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie 1961, 50-61.

Seltz I-VI: N. Lewis, A hoard of folles from Seltz (Alsace). Num. notes and monographs 79 (New York 1937). – H. Herzfelder, Le trésor de Seltz (II). Rev. Num. 1952, 31-58. – H. Jucker, Seltz III. Jahrb. Bern. Histor. Mus. Bern 1961-1962, 358-385. – M. Amandry, Seltz IV et V. Trésors monétaires 1 (Paris 1979) 55-75. – V. Drost / M. Amandry, Seltz

VI. Trésors monétaires 23 (Paris 2007-2008) 75-81.

Seveux: J. Guillemain, Le trésor de Seveux (Haute-Saône), 1979. Trésors monétaires 17, 1998, 55-75.

Thiais: J.-B. Giard, Le trésor de Thiais. Mém. Soc. Nat. Ant. France 84, 1968/1969, 19-47.

Thibouville: P. Bastien / H.-G. Pflaum, La trouvaille de monnaies romaines de Thibouville (Eure). Gallia 19, 1961, 71-104; Gallia 20, 1962, 255-322.

Troussey: Estiot 1998.

Ville-sur-Retourne: Doyen 2007, 274.

Notes

- 1) Beyer 1995. – Callu 1969, *passim*. – von Reden 2002, 156-158. 168. – Corbier 2005.
- 2) Déjà Mommsen 1860, X. XVI relevé par De Cecco 1985, 810-811. – Lo Cascio 1986, 537-540. 542; 1996, 274. – Strobel 2002, 115.
- 3) Après la dévaluation du denier ordonnée par Néron (64) par exemple, les deniers antérieurs ne disparaissent pas de la circulation après cette date (Bolin 1958, 81-83. 86. – Buttrey 1961, 84); de même, les thésaurisateurs ne recherchent pas les deniers de meilleur poids antérieurs à la réforme. Il semble que le retrait du numéraire ancien se faisait au profit de l'État, et non des particuliers (Wolters 1999, 375-380).
- 4) Strobel 1989, 20; 2002, 132-133. On retiendra la définition de la confiance publique donnée par M. Haklai-Rotenberg: « [Public trust] influences the public's willingness to accept the circulating coinage at its official value and as such, affects the use of coins as a medium of exchange. » (Haklai-Rotenberg 2011, 5). Sur la définition de la *forma publica*, voir Nicolet 1984, 133.
- 5) À moins que le caractère officiel d'une monnaie soit mis en doute. Sur les méthodes utilisées par les changeurs pour tester les monnaies, voir Bogaert 1976.
- 6) Voir les synthèses Hollard 1995; 1996.
- 7) Bland 1996, 67-69. 83.
- 8) Cope 1969, 149-150. 157. – Cope et al. 1997, 25. 27 (des valeurs similaires sont observées dans les dernières émissions romaines de Gallien). Il n'y a pas lieu de discuter des différentes méthodes d'analyse qui, tout en dessinant les mêmes tendances, peuvent aboutir à des valeurs légèrement différentes.
- 9) Un semis de Trajan Déce est néanmoins répertorié par le RIC IV/3, 136, n°128 (exemplaire unique).
- 10) Les rares frappes de bronzes à Rome suite à la réforme d'Aurélien en 274 comptèrent peu à l'échelle de l'Empire. De même, la création du double sesterce sous Trajan Déce, le doublement de la valeur nominale du sesterce opérée sous Postume, comme les réévaluations du bronze civique dans les cités de Pamphylie, Pisidie et Cilicie de Gordien à Aurélien, ne purent sauver le numéraire de bronze.
- 11) Si l'on suit l'interprétation donnée par Bolin 1958, 287-288 du papyrus d'Oxyrhynchus 1411, dans lequel le stratège du nome d'Oxyrhynchus ordonne aux changeurs d'accepter le numéraire des usurpateurs Macrin et Quiétus (260). Rathbone 1996, 335 pense que les banquiers redoutaient que les usurpateurs dévaluent le tétradrachme par rapport à l'or.
- 12) Corbier 1986, 514-515. – Hollard 1995, 1072-1073.
- 13) Rappelons que la valeur de l'or, qu'il soit monnayé ou non, demeura stable tout au long de la crise.
- 14) Au terme de son étude synthétique, Katsari 2011, 244-253 voit à la base du système romain des éléments métallistes et nominalistes, et forge au final l'expression « fiscal metallism », malheureusement sans l'élucider.
- 15) Depuis G. Mickwitz, cette définition de la monnaie romaine s'est particulièrement développée à la faveur de la multiplication des analyses élémentaires à partir des années 1970. Ainsi, L. Cope tenta à plusieurs reprises de déterminer la valeur nominale des *nummi* tétrarques à l'aide de leur titre (Cope 1968, 116; 1977, 222-223). J. Lafaurie fit de même avec l'*aurélianus* et le *nummus* (Lafaurie 1975, 108. 117. 121-122). – Corbier 1986, 532.
- 16) Corbier 1985, 105-106; 1986, 507-508. – Wassink 1991, 482-483. – Pour l'Égypte au IV^e siècle, voir Bagnall 1985, 2. 53-54, dont l'approche a été développée par Callu/Barrandon 1986 à l'appui d'analyses élémentaires pour la première moitié du IV^e siècle.
- 17) Howgego 2011, 146-147. – Même observation en Égypte: Rathbone 1996, 334. – Critique plus générale de cette thèse dans Carrié 1993, 315-316.
- 18) Voir note 2. – Strobel 1989, 30.
- 19) Lo Cascio 1984, 178-179. L'aspect psychologique sur lequel repose la valeur d'une monnaie a été décliné avec plus ou moins de bonheur. La grande inflation des prix observée dans le dernier quart du III^e siècle en Égypte a ainsi été attribuée au choc psychologique provoqué par la mort de Claude II en 270, la conquête de l'Égypte par les Palmyréniens peu de temps après, et la peur du public de voir la monnaie de l'empereur défunt décriée par son successeur. La défiance publique aurait ruiné le pouvoir libérateur des tétradrachmes et déclenché une flambée des prix (Lendon 1990, 119. 126, suivi partiellement par Harris 2006, 23). Avancer de telles hypothèses n'est possible qu'en ignorant, comme le fait J. E. Lendon, le témoignage des trésors monétaires qui montrent qu'en Égypte, chaque début de règne n'entraînait pas systématiquement un décri des monnaies antérieures; le décri

- des années 270 n'a d'ailleurs rien à voir avec un changement de règne, puisqu'il eut lieu en 274 (voir note 26), bien après la mort de Claude II.
- 20) Depeyrot/Hollard 1987, 70. – Hollard 1995, 1076.
 - 21) Heichelheim 1933, 98. 110. – Mickwitz 1935, 127. – Pekáry 1959, 457. – Linant de Bellefonds 1980, 566-567. – De Cecco 1985, 814-815. – Nicolet 1971, 1213. 1218-1219. 1225. – Hollard 1995, 1070-1071. – Demandt 2007, 69. Le volume des émissions d'antoniniens, selon les estimations de G. Depeyrot et D. Hollard, aurait été multiplié par trois en 260, par deux et demi en 266, puis aurait encore doublé en 270 avant de chuter brutalement en 274 (Depeyrot/Hollard 1987, 63). Duncan-Jones 1994, 30-31 pense reconnaître un lien entre le volume des émissions de tétradrachmes et l'évolution des prix en Égypte au seuil du II^e siècle. De même, A. H. M. Jones explique l'inflation des prix au IV^e siècle par l'émission croissante de billon de qualité de plus en plus médiocre, mis en circulation à un cours (en deniers de compte) sans cesse réévalué (Jones 1953, 310).
 - 22) L'étude de Depeyrot/Hollard 1987 qui met en avant l'augmentation du volume des émissions, se base justement sur les trésors. Howgego 2011, 141-143 critique l'application de l'équation de Fischer à l'Antiquité.
 - 23) Estiot 2004, 41.
 - 24) Mattingly 1951, 277-278. – Kienast 1974, 564. – Depeyrot 1988, 238. – Estiot 2004, 41. Autre tarification à 4 deniers: Lafaurie 1975, 117-119. – Hollard 1995, 1064-1065.
 - 25) Estiot 2004, 42.
 - 26) Kienast 1974, 565. – Harl 1985, 268. – Hollard 1995, 1064. – Weiser 1983, 291. 293 prête à Aurélien une politique déflationniste visant à améliorer le titre de l'*aurelianus* tout en abaissant sa valeur nominale à 20 as et en réintroduisant les sous-multiples de bronze dans la circulation.
 - 27) Callu 1969, 401-402. – Drexhage 1987, 42-44. – Rathbone 1996, 330-333.
 - 28) On sait que l'Égypte connaît encore sous Aurélien un système monétaire clos où seul le tétradrachme émis à Alexandrie a cours. Les différents aspects de la réforme aurélienne en Égypte ont été résumés par W. E. Metcalf: en 274, le tétradrachme d'Aurélien a perdu c. 20% de son poids par rapport aux émissions antérieures; néanmoins, certains sont surfrappés sur des tétradrachmes antérieurs à 274 (et donc plus lourds); au final, les tétradrachmes émis avant 274 par Aurélien et ses prédécesseurs sont décriés, puisqu'ils disparaissent pratiquement des trésors clos à partir de 275. La réforme du tétradrachme alexandrin (et sa supposée surévaluation par rapport à l'or selon Rathbone 1996, 337) a très certainement été menée en parallèle avec l'introduction de l'*aurelianus* dans les autres provinces (Metcalf 1998, 271. 275-276).
 - 29) Lo Cascio 1984, 171-172, suppose que le but d'Aurélien était d'introduire une monnaie d'argent pure mais que la pénurie de métal blanc n'aurait pas permis de faire mieux que l'*aurelianus*. La valeur nominale de ce dernier aurait néanmoins correspondu à celle d'une monnaie d'argent de même module, c'est-à-dire entre 15 et 20 deniers selon les calculs de E. Lo Cascio. Vingt ans plus tard, Dioclétien aura suffisamment de réserves de métal blanc pour réaliser le projet d'Aurélien, en introduisant l'*argenteus* valant 50 deniers.
 - 30) Carrié 1993, 291; 2008, 140-141. 144-145. – Strobel 2002, 130-131. 144. – Ehling 2008, 857. – Howgego 2011, 152. 154. – Haklai-Rotenberg 2011, 22. 28-29.
 - 31) Watson 1999, 142 tire un bilan d'échec de la réforme monétaire d'Aurélien. Mais on ne trouvera trace des thèses défendues par E. Lo Cascio, K. Strobel ou encore J.-M. Carrié dans les meilleures synthèses d'histoire monétaire du III^e siècle: Hollard 1995. – Estiot 1996; 2004; 2012.
 - 32) Jahn 1975, 101. – Leiner 1980, 235. – Estiot 2004, 43. D'autres valeurs sont avancées pour ces divisions: *laureatus* = 1 denier, *radiatus* = 2 deniers lors de la réforme de 294 (Strobel (à paraître)); respectivement 2 et 5 deniers (Strobel 2002, 145-146).
 - 33) Il est généralement accepté que l'édit d'Aphrodisias et l'édit du Maximum constituaient deux étapes d'une même politique (Ermatinger 1990, 45. 49; 1996, 83. 86. 105. – Brandt 2004, 48. – von Reden 2002, 159). Dans un article à paraître, K. Strobel avance cependant une nouvelle chronologie en corrigeant l'acclamation de Maximien dans le préambule de l'édit du Maximum (17^{ème} au lieu de la 18^{ème}); de la sorte, l'édit du Maximum aurait précédé l'édit d'Aphrodisias et aurait eu pour but, selon Strobel, d'anticiper l'augmentation des prix que le doublement de la valeur faciale du *nummus* et de l'*argenteus* ne manquerait de provoquer (Strobel (à paraître)).
 - 34) Avec toutefois un certain décalage pour l'Égypte, vers 271 pour la première et vers 296 pour la seconde.
 - 35) Christol 1977, 263-264. – King 1981, 90. 97 reconnaît pour la fin du III^e siècle des zones de circulation monétaire distinctes entre la Bretagne, le Nord et le Sud de la Gaule, la péninsule ibérique, les Alpes et l'Italie, sans expliquer toutefois ce phénomène. – Howgego 1994, 15-16; 2011, 158-159, parle même d'un effondrement de l'approvisionnement monétaire au III^e siècle.
 - 36) Chameroy 2009, 334-335.
 - 37) Callu/Yvon 1966, 315-316. Ce numéraire ancien, essentiellement de Gallien, Claude II et des monnaies de consécration de ce dernier, ne circulait que de manière irrégulière dans le nord de la Gaule au temps de l'Empire gaulois (Chameroy 2009, 331. 335. – Guihard 2010, 160-162). Leur introduction massive en Gaule du nord a pu être étalée dans le temps puisqu'on observe que jusqu'au début du IV^e siècle, les *Divo Claudio* gagnent en présence dans les dépôts monétaires gaulois.
 - 38) SHA Tac. 3,4. – SHA Aur. 13,5. Rappelons que la gravité de la situation exige la présence de l'empereur Probus qui, parti d'Asie Mineure à l'automne 276, arrive en Gaule avec son armée l'année suivante. La dévastation atteint alors son comble, s'il faut en croire l'auteur de l'*Histoire Auguste*, qui ne manque pas de noircir le tableau afin de rehausser les exploits de Probus. L'empereur illyrien aurait repris 60 *ciuitates* tombées aux mains des Germains et même réussi à récupérer l'ensemble de leur butin, tout en tuant pas moins de 400 000 barbares encore présents en Gaule et en refoulant les autres. Il restaura enfin la défense des provinces gauloises par la construction de *castra* et la diplomatie (SHA Prob. 13,6-8; 15,2-5. – Eutr. IX,17,1). Voir Kreucher 2003, 134-136. 140-143. Une récente lecture critique des sources est proposée par Heising 2015.
 - 39) Une étude déjà ancienne de C. E. King ne fait qu'effleurer la complexité du dernier quart du III^e siècle, en ne traitant que de la place des antoniniens dans les dépôts du début du IV^e siècle (King 1979, 80). De même, Bruun 1981 n'aborde que le début du IV^e siècle.

- 40) Sur les différents types de thésaurisation, on consultera Sarvas 1981, 4 et suiv. – Casey 1986, 55-57. – Haupt 2001, 13-15.
- 41) Baatz 1986, 80 et suiv.
- 42) Ce point est particulièrement vrai pour les dépôts à majorité d'imitations, dont la date de frappe peut être postérieure de plusieurs années au modèle copié, repoussant de facto la date d'enfouissement. Ainsi, la présence d'une seule imitation hybride dans le dépôt de Petit-Couronne (dép. Seine-Maritime) a permis de reculer sa date de clôture du règne de Probus à celui de Carus (Hollard 1999).
- 43) On trouvera un plus grand nombre de dépôts, dont certains ne sont que sommairement connus, dans Chameroy 2011, 674-681 Tab. 3-6; ils offrent globalement la même composition que ceux sélectionnés pour la présente étude.
- 44) Callu 1969, 348-350. – Estiot/Amandry/Bompaire 1993, 43. – Estiot 1997, 79; 1998, 186. – Gricourt/Naumann/Schaub 2009, 629 et suiv. suggèrent deux décrets successifs, le premier vers 283, le second au début des années 290, qui aurait également concerné les imitations au nom de Tétricus.
- 45) Chameroy 2011, 679.
- 46) La loi limite le transport de monnaies de billon et interdit leur fonte, c'est-à-dire qu'elle condamne l'utilisation des monnaies impériales officielles comme marchandise (Delmaire 2003, 169-170).
- 47) À la fin de l'année 1994, la découverte du dépôt de c. 186000 imitations radiées à la Porte de Chaillouet à Troyes (Aube) trouva même un écho dans la presse nationale: «L'énigmatique cagnotte de Troyes», titrait Le Monde du 21 mars 1995 en première page. Un rapport établi à partir de trois lots prélevés en différents points de l'ensemble a été effectué en 1996 par M.-L. Le Brazidec; consultable au Cabinet des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de France, il montre que la très grande majorité des imitations reprennent les types des usurpateurs gaulois.
- 48) Chameroy 2008, 354-356; 2009, 349 (carte des trouvailles isolées, à compléter par celles du Monte lato publiées par Frey-Kupper 2013). 356 (carte des dépôts d'imitations aux noms des usurpateurs gaulois); 2010, 339 et suiv. – Frey-Kupper/Stannard (à paraître).
- 49) MacDonald 1974; 1976, 46 et suiv. Une visite d'étude au musée d'Aphrodisias en octobre 2009 m'a permis d'examiner les monnaies, dont 33 sont illustrées dans Chameroy 2009, 374-376. Le trésor de Çanakkale, certainement constitué dans les provinces occidentales et clos en 284, renfermait parmi 3044 monnaies 16 antoniniens de Victorin, 13 (dont 2 imités) de Tétricus et 5 (dont 2 imités) de Tétricus II (Pflaum/Bastien 1969).
- 50) En cela, leur présence dans le nord de la péninsule italienne, bien approvisionnée en *aureliani*, est plutôt marginale (voir la contribution de Cristina Crisafulli).
- 51) Voir Chameroy 2009, 367-368.
- 52) Callu 1969, 307, note 5. – Estiot 1998, 197-198.
- 53) Déjà Strauss 1954, 20 suppose que l'antoninien subsista comme monnaie d'appoint et ne fut retiré que lentement de la circulation. – Callu/Yvon 1966, 316. – Bastien/Huvelin 1969, 16. – *Contra* Kienast 1962, 69 qui veut voir une disparition des espèces radiées dès 293 à l'ouest.
- 54) Callu 1979, 14 place la démonétisation majeure des espèces radiées en 318 seulement. Voir également les contributions de Johan van Heesch et de Guillaume Blanchet dans ce volume.
- 55) Il faut distinguer les dépôts de thésaurisation des offrandes, qui n'étaient pas destinées à être récupérées et dans lesquelles pouvaient entrer de très petites dénominations ou du numéraire plus ancien. La composition du dépôt funéraire du cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux, clos en 312-313, en livre un parfait exemple: 10 *nummi*, 23 demi-*nummi*, ainsi que 7 antoniniens (dont 3 imitations) (Geneviève 2007-2008).
- 56) Dans le double trésor de Magny-Cours (Nièvre/F), la stratigraphie de l'un des trésors (Magny-Cours II) a montré un fort contingent de *nummi* occupant le fond et le milieu du pot, ainsi qu'un lot d'espèces radiées (antoniniens, aureliani) dans la zone supérieure. Face à cette stratigraphie surprenante pour un ensemble clos en 303, les auteurs de sa publication ont supposé que le lot de monnaies radiées aurait été ajouté vers 303, soit peu avant l'enfouissement du dépôt (Estiot/Drost/Nicot 2011-2012, 53). Une explication alternative me paraît possible ici: le propriétaire ayant commencé par accumuler dans un premier vase des monnaies radiées (fond du pot) puis, à partir de 294, des *nummi* (milieu et partie supérieure), aurait transvasé les pièces dans un autre récipient au moment de leur enfouissement – inversant par là même la stratigraphie du dépôt, telle qu'elle a été observée lors de la fouille.
- 57) Voir les analyses des dépôts clos sous Probus (Hollard 1987) et Carus et ses fils (Estiot/Amandry/Bompaire 1993).
- 58) Plus largement, une relation de change entre le *nummus* et les espèces radiées a déjà été supposée par Ruschenbusch 1977, 195 et King 1979, 80, qui mettent toutefois *aureliani* et antoniniens sur un même pied.
- 59) Réévaluation de l'aurelianus vers 300-301 de 5 à 7,5 deniers selon Carrié 2008, 146.
- 60) Ermatinger 1996, 38-39. – Nesler/Hollard/Bompaire 2000, 131 et suiv.
- 61) *Contra* Mattingly 1951, 277. – Chantraine 1969, 150. – Lafaurie 1975, 81. – Ermatinger 1990, 45 selon qui le *nummus* remplacerait entièrement les «old bronze coins» (espèces radiées?). – Böhnke 1994, 476 suppose que la marque XXI apposée à l'exergue de certains *nummi* frappés à Alexandrie et à Siscia indiquerait l'utilisation du même alliage que pour les *aureliani*: le *nummus* serait donc un multiple de l'*aurelianus*. Cette explication, étayée par les analyses élémentaires de *nummi* tétrarchiques (Bollard/Barandon 2006), semble la plus plausible.
- 62) La trouvaille de 1899 de Saint-Vincent-de-Mercuze (I) n'est pas connue dans le détail, mais la part élevée de monnaies radiées qu'elle renfermait (68 % des 1512 monnaies identifiées) n'est pas surprenante si le terminus (299) avancé pour le trésor est exact (Estiot/Rémy/Richard 2001, 173. 176).
- 63) De même, on a vu que les monnaies officielles des usurpateurs gaulois, décriées vers 283, deviennent beaucoup plus rares dans les dépôts gaulois postérieurs, mais reviennent exceptionnellement en quantité non négligeable dans des ensembles clos dans les années 290 (fig. 2).
- 64) Strobel 2002, 145-146 suppose un doublement de la valeur de l'antoninien de 6,25 à 12,5 deniers (c'est-à-dire un demi-*nummus*) par l'édit de 301, mais ceci n'est aucunement prouvé par la documentation disponible.
- 65) Chameroy/Guihard 2014.
- 66) Exceptionnellement, des imitations radiées (telle celle couplant un buste de Victorin à un revers *Gloria Exercitus*, publiée dans

- Hollard 1991) sont encore frappées dans le second tiers du IV^e siècle.
- 67) Callataÿ 2005, 215-216.
- 68) Même constat pour le Haut-Empire chez Duncan-Jones 1994, 21: « In currency terms, the Roman world was above all things under-monetised. »
- 69) On trouvera de nombreux exemples dans l'étude de Christol 1977, 243 qui observe par exemple un entassement considérable d'antoniniens de Philippe et de Trajan Dèce thésaurisés sur le bas Danube du fait de l'ouverture d'un atelier à Viminacium, au plus près des régions d'opérations militaires.
- 70) La solde des troupes stationnées en Gaule était-elle alors réglée en antoniniens des empereurs légitimes? Si l'on suit la chronologie de la production de l'atelier de Lyon établie par P. Bastien, les frappes des années 281-282 correspondent à la 9^{ème} et dernière émission de l'empereur illyrien dans l'atelier rhodanien, qui est également la plus importante en volume (Bastien 1976, 61). Une émission aussi vaste au cours de la dernière année et demi de règne de l'empereur avait-elle pour but de couvrir un *donativum* aux troupes stationnées en Gaule à l'occasion du triomphe que Probus célèbre à Rome dans la seconde moitié de 281? L'année suivante, l'empereur séjourne en Illyrie jusqu'à son assassinat (Kreucher 2008, 414-416).
- 71) Ces zones apparaissent sur la carte des dépôts de Bretagne et de Gaule dans Chameroÿ 2011, 664.
- 72) Ainsi dans les dépôts de Littry et Müttentz cités par Callu 1979, 9. 14 (n°19 et n°22). Une distinction opérée entre espèces de billon n'est guère plus évidente à Montbouy, bien que les dépôts n'aient pas été publiés dans leur intégralité; Montbouy I: environ 45 kg de deniers et antoniniens de Gordien III à Aurélien, incluant nombre d'imitations aux types de l'Empire gaulois. Montbouy II-IV (fig. 2); le bronze a en revanche fait l'objet apparemment exclusif de Montbouy V (inédit): 710 sesterces de Nerva à Gordien III (Fabre/Mainjonet 1958, 121-122). La thésaurisation mixte antoniniens-*aureliani*, fréquemment observée en Gaule, serait-elle un argument contredisant la thèse des historiens économistes, qui font de l'*aurelianus* une monnaie à valeur nominale largement surévaluée? Rien n'est moins sûr, car on connaît également des dépôts contemporains associant pareillement des dénominations de valeur nominale très différente: ainsi des ensembles combinant plusieurs centaines de *nummi* (Larré, Mont-Saint-Sulpice) ou d'espèces radiées (Thibouville, Saint-Vincent-de-Mercuze I) à quelques *argentei* (voir pour plus de détails Drost 2007-2008, 3).
- 73) Carrié 1994, 56-57; 2008, 156-157.

Bibliographie

- Baatz 1986: D. Baatz, Ein Beitrag der mathematischen Statistik zum Ende des rätischen Limes. Dans: Studien zu den Militärgrenzen Roms III. 13. Internationaler Limeskongress Aalen 1983. Forsch. u. Ber. Vor- u. Frühgesch. Baden-Württemberg 20 (Stuttgart 1986) 78-89.
- Bagnall 1985: R. Bagnall, Currency and inflation in Fourth Century Egypt. Bull. American Soc. Papyrologists Suppl. 5 (s. I. 1985).
- Bastien/Huvelin 1969: P. Bastien / H. Huvelin, Trouville de *folles* de la période constantinienne (307-317). Numismatique romaine 5 (Wetteren 1969).
- Beyer 1995: F. Beyer, Gab es eine systematische Geldpolitik in der römischen Kaiserzeit (1.-3. Jh.)? Münster. Beitr. Handelsgesch. 14/1, 1995, 1-16.
- Blanchet 1900: A. Blanchet, Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule (Paris 1900).
- Bland 1996: R. Bland, The development of gold and silver coin denominations, A.D. 193-253. Dans: King/Wigg 1996, 63-100.
- Bogaert 1976: R. Bogaert, L'essai des monnaies dans l'Antiquité. Rev. Belge Num. 1976, 5-34.
- Böhnke 1994: H. Böhnke, Ist Diocletians Geldpolitik gescheitert? Zeitschr. Papyrologie u. Epigraphik 100, 1994, 473-483.
- Bolin 1958: S. Bolin, State and currency in the Roman Empire to 300 A.D. (Stockholm 1958).
- Bollard/Barrandon 2006: I. Bollard / J.-N. Barrandon, Nouvelle contribution à l'étude du monnayage en bronze du IV^e siècle après J.-C. Rev. Num. 2006, 277-310.
- Brandt 2004: H. Brandt, Erneute Überlegungen zum Preisedikto Diocletians. Dans: A. Demandt / A. Goltz / H. Schlange-Schöningen (éd.), Diokletian und die Tetrarchie. Aspekte einer Zeitenwende. Millennium-Studien 1 (Berlin 2004) 47-55.
- Bruun 1981: P. Bruun, Quantitative analysis of hoarding in periods of coin deterioration. Dans: Ch. Carcassonne / T. Hackens (éd.), Statistique et numismatique. PACT 5 (Paris 1981) 355-364.
- Buttrey 1961: T. V. Buttrey, Review of S. Bolin, State and Currency in the Roman Empire to 300 A.D., 1958. Amer. Journ. Arch. 65, 1961, 84-87.
- CAG 51/1: R. Chossenot / J.-J. Charpy, Carte archéologique de la Gaule 51/1 La Marne (Paris 2004).
- Callataÿ 2005: F. de Callataÿ, La frappe libre a-t-elle existé dans l'Antiquité gréco-romaine? Dans: C. Alfaro / C. Marcos / P. Otero (éd.), 13 Congreso Internacional de Numismática Madrid 2003 (Madrid 2005) 211-218.
- Callu 1969: J.-P. Callu, La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311. Bibl. Écoles Françaises Athènes Rome 214 (Paris 1969).
- 1979: J.-P. Callu, Cachettes monétaires multiples (III^e-IV^e s.). Dans: M. R.-Alföldi (dir.), Studien zu Fundmünzen der Antike 1. Ergebnisse des FMRD-Kolloquiums vom 8.-13. Februar 1976 in Frankfurt am Main und Bad Homburg v.d.H. (Berlin 1979) 5-16.
- Callu/Barrandon 1986: J.-P. Callu / J.-N. Barrandon, L'inflazione nel IV secolo (295-361): il contributo delle analisi. Dans: A. Giardina (dir.), Società romana e impero tardoantico. Istituzioni, ceti, economia (Rome 1986) 559-589.
- Callu/Yvon 1966: J.-P. Callu / J. Yvon, Le trésor de Ngaous (Algérie). Dans: R. Chevallier (éd.), Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol (Paris 1966) 303-320.

- Carrié 1993: J.-M. Carrié, Le riforme economica da Aureliano a Costantino. Dans: A. Schiavone (dir.), *Storia di Roma. III: L'età tardoantica, I: Crisi e trasformazioni* (Rome 1993) 283-322.
- 2008: J.-M. Carrié, Les crises monétaires de l'Empire romain tardif. Dans: B. Théret (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises I: Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui* (Paris 2008) 131-163.
- 1994: J.-M. Carrié, Dioclétien et la fiscalité. *Antiquité tardive* 2, 1994, 33-64.
- Casey 1986: J. Casey, *Understanding ancient coins. An introduction for archaeologists and historians* (Londres 1986).
- Chameroy 2008: J. Chameroy, Ein spätantiker Münzschatz aus Tunesien im RGZM. *Untersuchungen zu Umlauf, Prägung und Thesaurierung von Imitationen im ausgehenden 3. Jahrhundert in Nordafrika. Jahrb. RGZM* 55, 2008, 335-428.
- 2009: J. Chameroy, Von Gallien nach Nordafrika. Münzen der gallischen Usurpatoren (260-274 n. Chr.) außerhalb des Gallischen Sonderreichs. *Jahrb. RGZM* 56, 2009, 321-394.
- 2010: J. Chameroy, Un trésor d'imitations radiées provenant d'Algérie: circulation et thésaurisation des monnaies aux noms de Victorin et des Tétricus en Afrique du Nord. *Num. Ant. Class.* 39, 2010, 331-363.
- 2011: J. Chameroy, Schatzfundhorizonte des späten 3. Jahrhunderts (276-294) in den Nordwestprovinzen. *Jahrb. RGZM* 58, 2011, 661-706.
- Chameroy/Guihard 2014: J. Chameroy / P.-M. Guihard, L'officine de faux-monnayeurs de La Coulonche (Orne): *nummi* coulés de la Tétrarchie en Occident. *Num. Chronicle* 2014, 153-191.
- Chantraine 1969: H. Chantraine, Ein römischer Münzschatz des ausgehenden 3. Jh. von Erfenbach (Kreis Kaiserslautern). *Mitt. hist. Ver. Pfalz* 67, 1969, 148-168.
- Cheesman 1997: C. Cheesman, The radiate hoards. Dans: R. Bland / J. Orna-Ornstein (éd.), *Coin hoards from Roman Britain* 10 (Londres 1997) 171-179.
- Christol 1977: M. Christol, Effort de guerre et ateliers monétaires de la périphérie au III^e siècle après J.-C.: l'atelier de Cologne sous Valérien et Gallien. Dans: *Armées et fiscalité dans le monde antique. Actes du colloque, Paris 14-16 octobre 1976. Colloques internationaux du CNRS* 936 (Paris 1977) 235-277.
- Cope 1968: L. Cope, The argentiferous bronze alloys of the large Tetrarchic folles of A.D. 294-307. *Num. Chronicle* 1968, 115-149.
- 1969: L. Cope, The nadir of the imperial antoninianus in the reign of Claudius II Gothicus, A.D. 268-270. *Num. Chronicle* 1969, 145-161.
- 1977: L. Cope, Diocletian's Price Edict and second coinage reform in the light of recent discoveries. *Num. Chronicle* 1977, 220-226.
- Cope et al. 1997: L. Cope / C. King / J. Northover / T. Clay, Metal analyses of Roman coins minted under the Empire. *British Museum Occasional paper* 120 (London 1997).
- Corbier 1985: M. Corbier, Dévaluations et évolution des prix (I^{er}-III^e siècles). *Rev. Num.* 1985, 69-106.
- 1986: M. Corbier, Svalutazioni, inflazione e circolazione monetaria nel III secolo. Dans: A. Giardina (dir.), *Società romana e impero tardoantico. Istituzioni, ceti, economie* (Rome 1986) 489-533.
- 2005: M. Corbier, Coinage and taxation: the state's point of view, A.D. 193-337. Dans: A. Bowman / P. Garnsey / A. Cameron (éd.), *The Cambridge Ancient History XII. The Crisis of Empire, A.D. 193-337* (Cambridge 2005) 327-392.
- De Cecco 1985: M. de Cecco, Monetary theory and Roman history. *Journal of Economic History* 45, 1985, 809-822.
- Delmaire 2003: R. Delmaire, Aspects normatifs de la politique monétaire du Bas-Empire: une nouvelle lecture de *CTh IX*, 23, 1. *Rev. Num.* 2003, 163-174.
- Depeyrot 1988: G. Depeyrot, Crise économique, formation des prix, et politique monétaire au troisième siècle après J.-C. *Histoire et Mesure* 3, 2, 1988, 235-247.
- Depeyrot/Hollard 1987: G. Depeyrot / D. Hollard, Pénurie d'argent-métal et crise monétaire au III^e siècle après J.-C. *Histoire et Mesure* 2/1, 1987, 57-85.
- Doyen 2007: J.-M. Doyen, Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. *Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure. Arch. Urbaine Reims* 7 = *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 100, 2/4 (Reims 2007).
- Drexhage 1987: H.-J. Drexhage, Zur Preisentwicklung im römischen Ägypten von ca. 260 n. Chr. bis zum Regierungsantritt Diokletians. *Münster. Beitr. Handelsgesch.* 6/2, 1987, 30-45.
- Drost 2007-2008: V. Drost, Le trésor de Larré (Morbihan): une thésaurisation mixte de la 1^{ère} Tétrarchie (*terminus* 300 après J.-C.). *Trésors monétaires* 23 (Paris 2007-2008) 1-33.
- Duncan-Jones 1994: R. Duncan-Jones, *Money and government in the Roman Empire* (Cambridge 1994).
- Ehling 2008: K. Ehling, Das Münzwesen. Dans: K.-P. Johne (éd.), *Die Zeit der Soldatenkaiser. Krise und Transformation des Römischen Reiches im 3. Jahrhundert n. Chr. (235-284)* (Berlin 2008) 843-860.
- Eiland 2012: M. Eiland, The Bredon Hill hoard. *Minerva* 23/1, 2012, 6.
- Ermatinger 1990: J. W. Ermatinger, Diocletian's economic revolution. *Münster. Beitr. Handelsgesch.* 9/1, 1990, 45-49.
- 1996: J. W. Ermatinger, The economic reforms of Diocletian. *Pharos* 7 (St. Katharinen 1996).
- Estiot 1996: S. Estiot, Le troisième siècle et la monnaie: crise et mutations. Dans: J.-L. Fiches (dir.), *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire* (Sophia Antipolis 1996) 33-70.
- 1997: S. Estiot, Le trésor de Saint-Maurice-de-Gourdans – Pollet (Ain), 1272 antoniniens stratigraphiés. *Trésors monétaires* 16, 1997, 69-127.
- 1998: S. Estiot, Le trésor de Troussey (Meuse): 5864 antoniniens et nummi, 303 AD. *Trésors monétaires* 17, 1998, 181-303.
- 2004: S. Estiot, Monnaies de l'Empire romain XII.1 D'Aurélien à Florian (270-276 après J.-C.) (Paris 2004).
- 2012: S. Estiot, The Later Third Century. Dans: W. E. Metcalf (éd.), *The Oxford handbook of Greek and Roman coinage* (Oxford 2012) 538-560.
- Estiot/Amandry/Bompaire 1993: S. Estiot / M. Amandry / M. Bompaire, Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne): 8864 antoniniens de Valérien à Carin. *Trésors monétaires* 14, 1993, 39-124.

- Estiot/Drost/Nicot 2011-2012: S. Estiot / V. Drost / R. Nicot, Le double trésor de Magny-Cours, Nièvre (terminus 303 de notre ère). *Trésors monétaires* 25, 2011-2012, 47-175.
- Estiot/Rémy/Richard 2001: S. Estiot / B. Rémy / J.-C. Richard, Un fragment de trésor monétaire d'époque romaine (seconde moitié du III^e siècle après J.-C.) provenant de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), ancienne collection Hippolyte Müller. *Rev. arch. Narbonnaise* 34, 2001, 170-180.
- Fabre/Mainjonet 1958: G. Fabre / M. Mainjonet, Les trésors de Montbouy (Loiret). Dans: *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine: Bavaï, Montbouy, Chécy. 12^{ème} supplément à Gallia* (Paris 1958) 121-271.
- Frey-Kupper 2013: S. Frey-Kupper, Die antiken Fundmünzen vom Monte Iato 1971-1990. Ein Beitrag zur Geldgeschichte Westsiziliens. *Studia Ietina* 10 (Prahins 2013).
- Frey-Kupper/Stannard (à paraître): S. Frey-Kupper / C. Stannard, Evidence for the importation and monetary use of blocks of foreign and obsolete bronze coins in the Ancient world. Dans: S. Frey-Kupper (éd.), *Contexts and contextualisation of coin finds* (à paraître).
- Geneviève 2007-2008: V. Geneviève, Le dépôt funéraire du cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux (Gironde): 40 antoniniens, *nummi* et *demi-nummi* enfouis en 312-313 après J.-C. *Trésors monétaires* 23 (Paris 2007-2008) 83-94.
- Guihard 2010: P.-M. Guihard, Le trésor double de Tourouvre (départ. Orne). Bijoux et monnaies de Domitien à Victorin. *Jahrb. RGZM* 57, 2010, 151-220.
- HA: *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles* (A. Chastagnol éd.) (Paris 1994).
- Haklai-Rotenberg 2011: M. Haklai-Rotenberg, Aurelian's monetary reform: between debasement and public trust. *Chiron* 41, 2011, 1-39.
- Harl 1985: K. Harl, Marks of value on Tetrarchic nummi and Diocletian's monetary policy. *Phoenix* 39, 1985, 263-270.
- Harris 2006: W. V. Harris, A revisionist view of Roman money. *Journ. of Roman Studies* 96, 2006, 1-24.
- Haupt 2001: P. Haupt, Römische Münzhorte des 3. Jahrhunderts in Gallien und den germanischen Provinzen. *Provinzialrömische Studien* 1 (Grünbach 2001).
- Heichelheim 1933: F. Heichelheim, Zur Währungskrisis des römischen Imperiums im 3. Jahrhundert n. Chr. *Klio* 26, 1933, 96-113.
- Heising 2015: A. Heising, Das Verhältnis von schriftlichen, numismatischen und archäologischen Quellen am Beispiel der »Invasions germaniques« 275/276 n. Chr. Dans: P. Henrich / Ch. Miks / J. Obmann / M. Wieland (éd.), *NON SOLUM... SED ETIAM*. Festschrift für Thomas Fischer zum 65. Geburtstag (Rahden/Westf. 2015) 169-175.
- Hollard 1987: D. Hollard, Le trésor de Rouilly-Sacey (Aube). *Trésors monétaires* 9, 1987, 53-91.
- 1991: D. Hollard, Une imitation radiée de Victorin (269-271) au type *Gloria Exercitus* (330-336). *Cahiers Num.* 28/110, 1991, 17-21.
- 1995: D. Hollard, La crise de la monnaie dans l'Empire romain au III^e siècle après J.-C. Synthèse des recherches et résultats nouveaux. *Annales. Histoire, Sciences sociales* 50, 1995, 1045-1078.
- 1996: D. Hollard, La circulation monétaire en Gaule au III^e siècle après J.-C. Dans: King/Wigg 1996, 203-217.
- 1999: D. Hollard, Le trésor de Petit-Couronne (Seine-Maritime) redaté par une imitation hybride de Carus. *Bull. Soc. Française Num.* 54/8, 1999, 168-169.
- Howgego 1994: C. Howgego, Coin circulation and the integration of the Roman economy. *Journal of Roman Archaeology* 7, 1994, 5-21.
- 2011: C. Howgego, *Geld in der antiken Welt. Eine Einführung* (trad. allemande J. et M. Nollé de l'édition de 1995, Darmstadt 2011).
- Jahn 1975: J. Jahn, Zur Geld- und Wirtschaftspolitik Diokletians. *Jahrb. Num. Geldgesch.* 25, 1975, 91-105.
- Johne 2008: K.-P. Johné (éd.), *Die Zeit der Soldatenkaiser. Krise und Transformation des Römischen Reiches im 3. Jahrhundert n. Chr. (235-284)* (Berlin 2008).
- Jones 1953: A. H. M. Jones, Inflation under the Roman Empire. *Economic History Review* 5/3, 1953, 293-318.
- Katsari 2011: C. Katsari, *The Roman monetary system. The Eastern provinces from the First to the Third Century AD* (Cambridge 2011).
- Kienast 1962: D. Kienast, Der Münzfund von Ankara (270-310 n. Chr.). *Studien zu Besonderheiten des Geldumlaufs im Ostteil und Westteil des Imperiums. Jahrb. Num. Geldgesch.* 12, 1962, 65-112.
- 1974: D. Kienast, Die Münzreform Aurelians. *Chiron* 4, 1974, 547-565.
- King 1979: C. E. King, The value of hoards and site finds in relation to monetary circulation in the late third and early 4th centuries A.D. Dans: M. R.-Alföldi (éd.), *Studien zu Fundmünzen der Antike* 1 (Berlin 1979) 79-98.
- 1981: C. E. King, The circulation of coin in the Western provinces A.D. 260-295. Dans: King/Henig 1981, 89-126.
- King/Wigg 1996: C. E. King / D. G. Wigg (éd.), *Coin finds and coin use in the Roman World. The 13th Oxford Symposium on Coinage and Monetary History 25-27.3.1993. Studien zu Fundmünzen der Antike* 10 (Berlin 1996).
- King/Henig 1981: A. King / M. Henig (éd.), *The Roman West in the Third Century. Contributions from Archaeology and History. BAR Intern. Ser. 109* (Oxford 1981).
- Kreucher 2003: G. Kreucher, *Der Kaiser Marcus Aurelius Probus und seine Zeit. Historia Einzelschr.* 174 (Stuttgart 2003).
- 2008: G. Kreucher, Probus und Carus. Dans: Johné 2008, 395-423.
- Lafaurie 1975: J. Lafaurie, Réformes monétaires d'Aurélien et de Dioclétien. *Rev. Num.* 1975, 73-138.
- Leiner 1980: G. et W. Leiner, Kleinmünzen und ihre Werte nach dem Preisedikt Diokletians. Ein Lösungsvorschlag auf statistischer Basis. *Historia* 29, 1980, 219-241.
- Lendon 1990: J. E. Lendon, The face on the coins and inflation in Roman Egypt. *Klio* 72, 1990, 106-134.
- Linant de Bellefonds 1980: X. Linant de Bellefonds, Un modèle monétaire pour l'économie de l'Empire romain au III^e siècle de notre ère. *Rev. historique de droit français et étranger* 58, 1980, 561-586.

- Lo Cascio 1984: E. Lo Cascio, Dall'antoninianus al »laureato grande«: l'evoluzione monetaria del III secolo alla luce della nuova documentazione di età diocleziana. *Opus* 3, 1984, 133-201.
- 1986: E. Lo Cascio, Teoria e politica monetaria a Roma tra III e IV d. C. Dans: A. Giardina (dir.), *Società romana e impero tardoantico*. Istituzioni, ceti, economie (Rome 1986) 535-557.
- 1996: E. Lo Cascio, How did the Romans view their coinage and its function? Dans: King/Wigg 1996, 273-287.
- MacDonald 1974: D. J. MacDonald, Aphrodisias and currency in the East, A.D. 259-305. *American Journ. Arch.* 78, 1974, 279-286.
- 1976: D. J. MacDonald, Coins from Aphrodisias. *BAR Suppl. Ser.* 9 (Oxford 1976).
- Mattingly 1951: H. Mattingly, The clash of the coinages circa 270-296. Dans: P. R. Coleman-Norton (éd.), *Studies in Roman economic and social history in honor of Allan Chester Johnson* (Princeton 1951) 275-289.
- Metcalf 1998: W. E. Metcalf, Aurelian's reform at Alexandria. Dans: R. Ashton / S. Hurter (éd.), *Studies in Greek Numismatics in memory of Martin Jessop Price* (Londres 1998) 269-276.
- Mickwitz 1935: G. Mickwitz, Inflation. *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft Suppl.* 6 (Stuttgart 1935) 127-133.
- Mommsen 1860: T. Mommsen, *Geschichte des römischen Münzwesens* (Berlin 1860).
- Moorhead/Booth/Bland 2010: S. Moorhead / A. Booth / R. Bland, *The Frome hoard* (Londres 2010).
- Nesler/Hollard/Bompaire 2000: J. Nesler / D. Hollard / M. Bompaire, Le trésor de Ciron IV (Indre). *Trésors Monétaires* 19, 2000, 129-160.
- Nicolet 1971: C. Nicolet, Les variations des prix et la « théorie quantitative de la monnaie » à Rome, de Cicéron à Pline l'Ancien. *Annales ESC* 1971, 6, 1203-1227.
- 1984: C. Nicolet, Pline, Paul et la théorie de la monnaie. *Athenaeum* 62, 1984, 105-135.
- Pekáry 1959: T. Pekáry, Studien zur römischen Währungs- und Finanzgeschichte von 161 bis 235 n. Chr. *Historia* 8, 1959, 443-489.
- Pflaum/Bastien 1969: H.-G. Pflaum / P. Bastien, La trouvaille de Çanakkale (Turquie). Deniers et *antoniniani* émis de 261 à 284. *Numismatique romaine* 4 (Wetteren 1969).
- Rathbone 1996: D. Rathbone, Monetisation, not price-inflation, in third-century A.D. Egypt? Dans: King/Wigg 1996, 321-339.
- RIC IV/3: H. Mattingly / E. A. Sydenham / C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*. IV/3: Gordianus III to Uranius Antoninus (238-253) (Londres 1949).
- Ruschenbusch 1977: E. Ruschenbusch, Diokletians Währungsreform vom 1.9.301. *Zeitschr. Papyrologie u. Epigraphik* 26, 1977, 193-210.
- Sarvas 1981: P. Sarvas, Schätze und Schatzfunde. Dans: *Lagom. Festschrift für Peter Berghaus zum 60. Geburtstag am 20. November 1979* (Münster 1981) 3-10.
- Strauss 1954: P. Strauss, Les monnaies divisionnaires de Trèves après la réforme de Dioclétien. *Rev. Num.* 1954, 19-69.
- Strobel 1989: K. Strobel, Inflation und monetäre Wirtschaftsstrukturen im 3. Jh. n. Chr. Zu Daniel Sperbers Bild der wirtschafts- und währungsgeschichtlichen Krise. *Münster. Beitr. Handelsgesch.* 8/2, 1989, 10-31.
- 2002: K. Strobel, Geldwesen und Währungsgeschichte des Imperium Romanum im Spiegel der Entwicklung des 3. Jahrhunderts n. Chr. – Wirtschaftsgeschichte im Widerstreit von Metallismus und Nominalismus. Dans: K. Strobel (éd.), *Die Ökonomie des Imperium Romanum. Strukturen, Modelle und Wertungen im Spannungsfeld von Modernismus und Neoprimativismus. Akten des 3. Trierer Symposiums zur Antiken Wirtschaftsgeschichte*. *Pharos* 17 (St. Katharinen 2002) 86-168.
- (à paraître): K. Strobel, Die Aufwertung des Jahres 301 n. Chr. und ihre epigraphische Dokumentation in Aphrodisias (Karien), ein Beitrag zur tetrarchischen Währungspolitik.
- von Reden 2002: S. von Reden, Money in the ancient economy: a survey of recent research. *Klio* 84, 2002, 141-174.
- Wassink 1991: A. Wassink, Inflation and financial policy under the Roman Empire to the Price Edict of 301 AD. *Historia* 40, 1991, 465-493.
- Watson 1999: A. Watson, *Aurelian and the Third century* (Londres 1999).
- Weiser 1983: W. Weiser, Die Münzreform des Aurelian. *Zeitschr. für Papyrologie u. Epigraphik* 53, 1983, 279-295.

Zusammenfassung / Summary / Résumé

Spätromische Münzreformen im Lichte der in Gallien verborgenen Münzhorte (ca. 274-ca. 310)

Die Zusammensetzung der im letzten Viertel des 3. bzw. zu Beginn des 4. Jahrhunderts in Gallien verborgenen Münzhorte stellt eine höchst bedeutende Quelle dar, um die Folgen der Münzreformen des Aurelian bzw. des Diokletian auf den Münzumsatz sowie die möglichen Reaktionen des Publikums auf die Einführung von neuen Münzsorten bzw. auf die Manipulationen des Nominalwertes zu untersuchen. In einer durch die Regionalisierung der Münzversorgung bzw. -umsatz geprägten Wirtschaft, versuchte der Staat, sein nominalistisches Münzverständnis durchzusetzen, während die Münzhorter ihre Aufmerksamkeit mehr auf den Wechselkurs der Billonmünzen zum Gold auf dem freien Markt richteten als auf deren Metallwert.

Late Roman Monetary Reforms in the Light of Coin Hoards Buried in Gaul (ca. 274-ca. 310)

The composition of coin hoards buried in Gaul during the last quarter of the 3rd and the beginning of the 4th century comprises a source of the utmost importance for examining the effects of the monetary reforms of Aurelian and Diocletian on the circulation of money and the eventual reactions of the public on the introduction of new types or of manipulations of the face values. In an economy marked by the regionalisation of the supply and of the monetary circulation, the state tried to impose its nominalistic vision of the currency, whereas the hoarders seemed more attentive towards the exchange rate of the billon coins in relation to gold on the free market than their intrinsic value.

Translation: C. Bridger

Réformes monétaires tardo-romaines à la lumière des dépôts enfouis en Gaule (c. 274-c. 310)

La composition des dépôts monétaires enfouis en Gaule dans le dernier quart du III^e et au début du IV^e siècle constitue une source de première importance pour examiner les effets des réformes monétaires d'Aurélien et de Dioclétien sur la circulation monétaire et les éventuelles réactions du public à l'introduction de nouvelles espèces ou aux manipulations de la valeur nominale. Dans une économie marquée par la régionalisation de l'approvisionnement et de la circulation monétaires, l'État essayait d'imposer sa vision nominaliste de la monnaie, tandis que les thésaurisateurs semblaient plus attentifs au taux de change des monnaies de billon par rapport à l'or sur le marché libre qu'à leur valeur intrinsèque.